

Le rapport annuel du gouverneur de la Banque du Canada peut être considéré comme l'un des documents majeurs d'information sur notre vie économique. Ce rapport veut donner une image précise de l'évolution de l'économie durant une année d'activités, en relation avec les années précédentes. Il veut en outre indiquer les tendances de l'évolution pour l'année à venir, la politique monétaire que la Banque centrale adoptera et, jusqu'à un certain point, la politique budgétaire que le ministre des Finances mettra de l'avant.

Considérant que le contenu de ce rapport mérite une plus large diffusion, qu'il peut servir d'excellent indicateur pour l'homme d'affaires, et que, par ailleurs, sa lecture exige plus de temps que l'homme affairé peut lui consacrer, **LES AFFAIRES** se sont efforcées de le vulgariser en pages 10 et 11 tout en y ajoutant à l'occasion quelques commentaires jugés pertinents.

échange  
ANGERS, F.A.A.  
L'Action Nationaliste  
535 Viger,  
MONTREAL, P.Q.

BIBLIOTHÈQUE DE  
4 - AVR 1966

# LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635 HENRI-BOURASSA EST

MONTREAL 12

TÉL. 381-1888

## Ottawa doit parer aux menaces inflationnistes

Jusqu'à quel point l'inflation de façon générale menace-t-elle le pays? une controverse a cours à Ottawa à ce sujet en ce moment, tandis que le gouvernement canadien adopte des mesures qui sont destinées à apporter un frein à des pressions qui s'intensifient.

La hausse du taux d'escompte de la Banque du Canada, de 4 3/4 à 5 1/4 p.c. est appropriée à la lumière des circonstances actuelles, a noté aux Communes, M. Mitchell Sharp, ministre des finances.

Cette hausse avait eu pour effet immédiat de provoquer des fluctuations du marché des obligations, mais un redressement a été imprimé au cours de la semaine dernière.

L'augmentation précédente du taux d'escompte, de 4 1/4 à 4 3/4 p.c. avait eu lieu en décembre.

### Inflation

Dans le rapport annuel de la Banque du Canada qui fait l'objet de commentaires dans cette livraison des "Affaires", M. Louis Rasminsky fait état de la gravité des pressions inflationnistes. Toutefois, il y a divergence entre le rapport du Conseil économique du Canada et le rapport de la Banque du Canada au sujet de l'état de l'économie. Selon les experts du Conseil économique il y a place encore pour une certaine expansion de l'économie par rapport au niveau de 1964, tandis que la Banque du Canada soutient que l'économie fait usage en ce moment de toutes ses disponibilités.

Le discours du budget est attendu avec impatience en certains milieux; s'il doit être assez rigide, l'économie pourrait subir un contre-coup.

Les indicateurs économiques semblent démontrer que les pressions inflationnistes sont véritablement à l'oeuvre: La hausse des prix représente trois points sur les 9.5 p.c. d'accroissement du produit national brut en 1965; une autre marge de trois points est prévue en 1966; l'indice des prix aux consommateurs: 142.1 en janvier, est de 3.6 p.c. plus élevé qu'il y a un an. L'indice du chômage s'est établi à une moyenne annuelle de 3.9 p.c. de la main-d'oeuvre, en 1965, en comparaison de 4.7 p.c., en 1964. Les immobilisations, dont celles du gouvernement et celles qui relèvent du domaine de l'habitation atteindraient \$14 milliards, entraînant ainsi de fortes pressions sur l'industrie de la construction déjà très affairée.

Il y a lieu de croire que les prévisions seront modifiées par les restrictions du crédit.

### Choix difficile

Selon les observateurs M. Sharp est en face d'un choix difficile au moment de la rédaction du discours du budget de 1966; le choix serait le plus épineux depuis dix ans.

Il opterait pour un budget équilibré en se basant sur le niveau des comptes nationaux. Par conséquent, il y aurait peu de changements de l'assiette fiscale et des politiques de répartition des dépenses.

Voici le moment où le rôle de la Banque centrale apparaît dans toute son ampleur. Il consiste à conserver à tous les secteurs financiers la confiance de bon aloi absolument nécessaire à une saine économie. Ce rôle est particulièrement vital pour une nation qui dépend à un degré aussi grand sur les emprunts à l'étranger. Des commentateurs affirment qu'il faut en venir sans retard à des normes qui permettront au gouvernement de mieux régulariser le cours des affaires et de l'économie en périodes normales, plutôt que de s'en remettre à des mesures importantes quand une crise se dessine.

## Gardons nos capitaux au pays, demande M. Mitchell Sharp

Le gouvernement canadien désire que les investisseurs de notre pays ne se portent pas acquéreurs de certaines valeurs sur le marché américain. Cette disposition a pour but d'apporter une solution à un problème qu'aggrave la controverse entre le Canada et les États-Unis au sujet des directives économiques.

Le gouvernement se soucie particulièrement de la fuite de capitaux qui devraient demeurer au Canada. Ces capitaux servent à défrayer les opérations à l'étranger de sociétés américaines.

Les investissements de sociétés d'assurance canadiennes et ceux d'autres institutions financières qui servent au paiement de réclamation de personnes qui ne demeurent pas au Canada ou aux États-Unis ne tombent pas sous le coup des nouvelles directives.

### Directives

Une lettre parviendra de la part du ministre des finances, M. Sharp, aux dirigeants de 450 institutions financières du pays, comme il en a fait part en Chambre.

La requête gouvernementale n'est encore qu'une suggestion, mais Ottawa est prêt à lui donner un caractère obligatoire quand il le faudra.

A la suite des directives du président Johnson, les sociétés américaines cherchent à obtenir des fonds hors des États-Unis pour le financement de leurs filiales.

C'est ainsi qu'une pression additionnelle s'exerce sur les marchés monétaires canadiens. Il peut en résulter que les emprunteurs canadiens se fient davantage au marché américain.

M. Sharp a précisé que la politique gouvernementale vise à l'investissement des capitaux des Canadiens dans le développement du pays.

La Banque du Canada décourage depuis quelque temps le lancement d'émissions de valeurs étrangères sur le marché canadien.

### Une précision

Afin d'éviter toute équivoque, il y a lieu d'expliquer que la directive ne signifie pas l'interdiction

Il n'est pas davantage question d'interdire l'achat d'actions de filiales américaines, inscrites sur les places canadiennes. Mais, il ne faut pas se procurer des actions d'une société américaine qui a l'intention d'utiliser ce capital pour l'aménagement d'une usine en Europe.

## L'Ontario donne le ton de la législation sur les valeurs

La législation sur le marché des valeurs mobilières que l'on prépare en ce moment en Ontario, donnerait le ton à de multiples amendements des lois de même nature dans les autres provinces. D'ailleurs une conférence fédérale-provinciale sur les règlements qui régissent le domaine des valeurs mobilières sera bientôt convoquée.

Le gouvernement canadien cherchera à faire formuler des lois qui uniformiseront davantage les pratiques courantes dans toutes les provinces.

Il se pourrait qu'une loi fédérale dont l'administration serait confiée aux provinces, vœu que plusieurs experts ont formulé, rencontre les buts proposés.

L'on en arriverait aussi à promulguer des lois provinciales uniformes sous la surveillance d'un ministère fédéral, avec le concours d'une législation fédérale qui viendrait combler les déficiences.

Les transactions sur les valeurs mobilières sont conclues en

(Suite à la page 2)

## Une Bourse nationale pour tout le pays

Le président de l'Association des courtiers en placement, M. Jean-P. W. Ostiguy, préconise l'établissement d'une Bourse nationale qui permettrait de relier tous les Parquets du pays, par des circuits électroniques.

M. Ostiguy a formulé cette suggestion à un déjeuner du Canadian Club, de Toronto. Il a exprimé l'espoir que la "rivalité régionale actuelle" fasse place à un point de vue qui englobe tout le pays, c'est-à-dire les places de Toronto, où se transigent les deux-tiers de l'activité boursière, les deux places de Montréal, celle de Vancouver, Calgary et de Winnipeg.

Les Bourses locales, excepté les plus importantes, sont relativement petites et dispersées et elles rendent difficile la concurrence avec le marché gigantesque des États-Unis, selon M. Ostiguy.

M. Ostiguy a également réclamé l'uniformité de la législation sur les valeurs mobilières dans tout le pays, mais il ajoutait: "Notre association ne favorise pas une commission fédérale des valeurs

mobilières. Nous ne voulons nous imposer le fardeau de transactions à un niveau supérieur."

Un peu avant 1960, il avait été question d'une fusion entre les Bourses de Toronto et de Montréal, mais les entretiens n'avaient pas eu de suites. La réciprocité dans les transactions a été établie entre les Bourses de Vancouver et de Montréal, dans les premières années qui ont suivi 1960, mais il n'y a pas eu de fusion.

Il y a aux États-Unis quelques Bourses d'envergure régionale, ainsi les Bourses de San Francisco et de Los Angeles ont formé Pacific Stock Exchange.

### Mon partenaire, l'Etat

Dans une autre partie de son discours, sur un ton humoristique, M. Ostiguy a parlé de l'Etat, comme partenaire de l'homme d'affaires. Mais, il s'agit d'un associé bien spécial qui n'a pas investi un cent dans l'entreprise.

Pourtant, cet associé se permet de réclamer et d'obtenir toutes sortes de bénéfices marginaux. Il

faut lui fournir la liste de tous ceux qui travaillent pour nous; il a droit de regard sur vos dépenses; même votre vie privée ne lui échappe pas: vos convives à table, la marque de votre voiture, les gens avec qui vous faites affaires...

Ce partenaire attentif sera là dès que vous en venez à une transaction à l'autre.

Même après la mort, il n'y a pas d'illusion, l'associé qui s'appelle l'Etat viendra puiser dans la caisse.

M. Ostiguy ajoutait en terminant: l'associé que je viens de vous décrire est drôlement ambitieux. Il ne se rend pas compte de l'excellente affaire qu'il dirige et il menace de tuer la poule aux oeufs d'or.

Le rôle du gouvernement n'est pas d'entrer en concurrence avec son associé, l'homme d'affaires, mais plutôt de favoriser un climat propice à l'épargne, aux investissements, à l'entreprise, en d'autres termes, un climat favorable à la croissance économique, à la création d'emplois nouveaux, à l'éclosion d'un standard de vie plus élevé dans notre pays pour tous.

## La recherche de mise-en-marché : service ignoré dans la province

L'établissement d'un programme de recherche de mise-en-marché comporte, ainsi que nous l'avons vu dans l'article précédent, l'analyse de l'information nécessaire à la solution du problème, la cueillette des éléments nécessaires et l'analyse des renseignements obtenus, de même que la présentation des recommandations susceptibles de résoudre le problème.

Pour établir ce programme, l'analyste ou le conseiller de recherche de mise-en-marché, qu'il soit employé par l'entreprise même ou qu'il soit engagé de l'extérieur pour résoudre le problème, doit s'adapter aux besoins de la direction en fonction des décisions qui seraient à prendre pour la solution du problème. Il s'intéressera donc, d'abord, à la marche de l'entreprise et à la solution demandée du problème avant d'utiliser une méthode de recherche particulière. Il veillera ainsi à faire de ses recherches une opération pro-

fitable pour son employeur ou client.

L'analyse d'une situation ne se fait pas toute seule par l'opération du Saint-Esprit. En effet, au moment où la direction d'une entreprise fait face à un problème il convient de le formuler, d'en connaître l'étendue et de déterminer les objectifs de la direction à ce sujet.

Un problème se manifeste le plus souvent sous forme de symptômes plus ou moins palpables. C'est ainsi qu'une manufacture de matériel

nautique, par exemple, avait lancé sur le marché un produit destiné aux familles à revenus moyens. La vente de ce nouveau produit s'avéra excellente, à l'exception toutefois du fait que les acheteurs n'étaient pas des familles à revenus moyens mais des sportifs à revenus élevés. Il en était donc résulté deux problèmes : à savoir, d'une part, si dans le marché extrêmement compétitif des sportifs à revenus élevés le produit pourrait se maintenir et, d'autre part, connaître la raison pour laquelle les familles à revenus moyens n'étaient pas intéressées à l'achat de ce nouveau produit.

Il aurait été beaucoup plus simple d'effectuer une étude avant même la production de cet objet, afin de déterminer dans quelles conditions se présentait le marché des familles à revenus moyens.

La recherche de mise-en-marché, à ce propos, ne pourrait mieux mettre en valeur les expressions "Prévoir, c'est gouverner" ou "Prévenir vaut mieux que guérir".

Il est en effet beaucoup plus aisé et plus profitable d'effectuer une recherche de mise-en-marché avant qu'un problème ne surgisse car l'on peut mieux ainsi prévoir les difficultés possibles dans l'avenir et y pallier avec des ressources valables.

La formulation du problème devra donc pour l'analyste compren-

A la présidence des J.C.

**M. Yvon Saucier**  
**remplacera**  
**M. R. Roberge**

La Fédération des Jeunes Chambres du Canada français annonce que M. Yvon Saucier terminera le mandat 1965-1966 comme président de son conseil exécutif. La nomination de M. Saucier est survenue à la suite de la démission de M. Raymond Roberge, de Lévis, pour raison de santé. La nomination de M. Saucier est automatique, la constitution de la Fédération instituant le premier vice-président au poste de président en cas de démission du président. M. Yvon Saucier réside à Louiseville. Il est marié et père de trois enfants. Il a été membre fondateur de sa Jeune Chambre locale. Depuis 1953 il a gravi tous les échelons administratifs du mouvement Jeune Chambre jusqu'au poste qu'il occupe aujourd'hui. Se prévalant des droits qui lui sont conférés par la Constitution, M. Saucier a nommé M. Jean-Louis Bussières, de Pont-Rouge, premier vice-président de la Fédération.

geants de Jubilee, à la suite de la fusion des deux sociétés. Mais, la Commission exige que les conditions de la liquidation de ces actions soient bien définies dans un mémoire à son intention, afin qu'une décision définitive soit prise.

De plus, Jubilee doit renseigner ses actionnaires sur les dispositions de la loi des valeurs mobilières du Québec, en vertu desquelles la vente des actions de NALCO ne serait pas permise dans la province.

Jusqu'à ce moment, la Commission ne permet pas la distribution des actions de NALCO aux actionnaires de Jubilee.

Jubilee Iron est une société minière que contrôle M. John C. Doyle, bien connu dans les milieux financiers canadiens et américains.

la Bourse. Les modifications entraîneraient aussi une plus grande mesure de contrôle de la Bourse de Toronto, en vertu des dispositions nouvelles de la loi de l'Ontario. Par ailleurs, le financement direct sur le marché des sociétés minières ne subirait pas de modifications.

**Garantie d'Amérique**  
**fait un profit net**  
**de \$301,020**

L'année 1965 fut profitable pour la Garantie d'Amérique du Nord compagnie d'assurances générales. Le profit net s'établit à \$301,020 ou \$22.51 par action comparativement à une perte de \$249,496 en 1964. Bien que la compagnie continue de faire des pertes sur l'assurance automobile, les autres secteurs ont rapporté un profit.

## Jubilee Iron Corp. admet avoir trompé le public

Jubilee Iron Corp. admet qu'une lettre aux actionnaires était susceptible de les induire en erreur, ainsi en avait jugé la Commission des valeurs mobilières du Québec. Jubilee Iron a exprimé l'intention d'apporter les corrections qui s'imposent au texte de la lettre.

La Commission avait interdit la vente des titres en Bourse et même hors Bourse de Jubilee Iron Corp.

La lettre souligne que la compagnie a obtenu la permission de distribuer les actions de Newfoundland and Labrador Corp. Ltd., propriété des actionnaires de Jubilee.

Selon les porte-parole de Jubilee, la Commission avait approuvé en principe la distribution des actions de NALCO aux mains des diri-

## L'Ontario...

(Suite de la première page)

majorité dans le Québec et l'Ontario. Déjà des modifications à la loi des valeurs mobilières sont à l'étude au Québec et elles s'inspireront sans doute de la nouvelle législation ontarienne.

### Changements

De nombreux observateurs, dont M. Jean-P.-W. Ostiguy, président de l'Association des courtiers en valeurs mobilières dans un an ou deux.

Les modifications principales que l'on anticipe ont trait à la vente et l'achat d'actions par les directeurs administrateurs d'une société au gré de la marche des affaires de l'entreprise; à l'achat en bloc des actions d'une entreprise; également, dans le domaine des renseignements obligatoires que les sociétés doivent fournir aux autorités de

dre la compréhension de la situation de la direction en fonction de la décision à prendre, la description du problème et des facteurs qui l'ont produit, les méthodes et les moyens disponibles à sa solution.

Il existe aussi des symptômes d'alerte pour une entreprise: ce seront la baisse du chiffre d'affaires global ou local, ou même encore des ventes trop rapides.

Les causes possibles d'un symptôme sont multiples et nécessitent toute l'attention de l'analyste, afin de déterminer s'il y a lieu de procéder à des recherches.

Une étude préliminaire exploratoire est indispensable à la formulation d'un problème. Cette étude déterminera d'un part les objectifs poursuivis par l'entreprise ainsi que les symptômes ou autres obstacles rencontrés à la réalisation de ces objectifs; d'autre part un relevé des informations disponibles, des informations à obtenir ainsi que des moyens à utiliser, sera établi d'une manière aussi précise que possible. Dans l'élaboration de la formule du problème l'analyste devra se tenir à une rigoureuse objectivité. En effet il arrive fréquemment que le problème présente un caractère d'urgence qui déforme "ipso facto" les perspectives de la situation.

De même il arrive que certaines recherches soient entreprises dans le but de justifier l'action de la



M. Jean-Claude de Brouwer, nouveau collaborateur aux "Affaires", est diplômé de l'Institut national d'études supérieures en économie administrative de Bruxelles. Il n'est pas comme nous l'avons indiqué par inadvertance un ancien des HEC.

direction d'une entreprise ou de rassurer cette direction sur le bien-fondé de son action. Ce genre de recherches peut produire de désastreux résultats car le problème, tout en étant retardé quant à la solution, prend souvent des proportions insoupçonnées.

L'analyste recherchera donc, tant à l'intérieur de l'entreprise qu'à l'extérieur, les renseignements qui pourront lui permettre de formuler le problème objectivement.

Nous verrons plus en détail dans un prochain article le fonctionnement d'une étude d'exploration.

## L'Australie participera à l'Expo: pavillon d'environ \$3,600,000

La participation de l'Australie à l'Exposition universelle de Montréal coûtera environ \$3,600,000, révèle récemment à Canberra, le premier ministre Harold Holt. Ce pavillon sera original et fort intéressant.

### Le Vermont

L'état du Vermont a approuvé une loi relative à la construction d'un pavillon sur l'emplacement de l'Exposition universelle de 1967.

Le Vermont est le troisième Etat américain à annoncer officiellement sa participation à l'Expo 67. Le Maine et New York auront aussi

leur pavillon sur l'emplacement de l'Expo.

Le pavillon portera le nom de "Pavillon du Vermont à la mémoire de Samuel de Champlain". Erigé sur l'île Sainte-Hélène, entre le pavillon du Japon et celui de l'Association des Brasseries du Canada, il coûtera \$400,000.

Le commissaire G. Moulton, de "Vermont Development Corporation" l'agence chargée par l'état du Vermont de l'exécution du projet, a fait part que les dernières recommandations se rapportant au plan du pavillon, seraient approuvées sous peu.

## Cartes d'affaires

### MAURICE-R. FOREST

COMPTABLE AGRÉÉ

635 est, boul. HENRI-BOURASSA

Tél.: 387-5131

### LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC. DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED

COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS

TOUR DE LA BOURSE PLACE VICTORIA MONTREAL 3

861-4761

### J. LEVASSEUR Inc.

IMMEUBLE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA, Montréal

Tél.: DU. 1-7788

### SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX et ASSOCIÉS

E.H. KNIGHT & CO.  
Comptables agréés

MONTREAL • QUEBEC • RIMOUSKI

360, rue SAINT-JACQUES, Montréal

VI. 2-4691



Plus de 450 publications françaises et anglaises à travers le Canada, et principalement au Québec, constituent l'élément de base de notre recherche.

Les coupures que RDJ vous fournit sont indispensables pour...

- organisation de nouvelles promotions.
- vérification d'annonces partagées, insertions gratuites.
- étude des marchés par secteurs.
- familiarisation avec les nouvelles tendances du marché.
- recherches de nouveaux débouchés.
- vérification des communiqués publicitaires et annonces.
- dépistage de la publicité compétitive.
- recherches sur des sujets particuliers.
- compilation de documents journalistiques.
- vérification des listes d'expédition.

**SOCIÉTÉ DE RECHERCHES ET DOCUMENTATION JOURNALISTIQUES INCORPORÉE**  
265 OUEST, RUE CRAIG, SUITE 250-270, MONTREAL 1, QUÉBEC - 878-2496

# Québec Téléphone passe aux mains des Américains

C'en est fait, une autre entreprise canadienne tombe sous la patte de capitaux américains. L'Anglo Canadian Telephone, filiale de General Electronics and Telephone de New York, s'est portée acquisiteur d'un intérêt majoritaire dans Québec Téléphone, jusqu'ici con-

trôlée par la famille de l'Hon. Jules-A. Brillant.

Québec Téléphone dont le siège social est à Rimouski aura besoin d'investissements d'au moins \$70 millions au cours des cinq prochaines années. La famille Brillant a préféré simplement céder l'entreprise à un vaste holding d'entre-

prises téléphoniques capable de mener à bonne fin un si large programme d'expansion. Jacques Brillant, l'actuel président de Québec Téléphone, demeurera à son poste et deviendra en outre membre du conseil d'administration de l'Anglo Canadian Telephone dont la famille Brillant possède maintenant

à la suite de cette transaction, un nombre important d'actions privilégiées non votantes, à dividende cumulatif de \$2.65. Rien n'indique qu'Anglo Canadian Telephone fera une offre aux autres actionnaires de Québec Téléphone.

Le prix de vente de cette transaction, de même que le montant

d'actions échangées n'ont pas été dévoilés. L'Anglo Canadian Telephone, filiale de la General Electronics and Telephone des États-Unis, possède un peu plus de 50 p.c. des actions de la British Columbia Telephone, ainsi qu'un réseau téléphonique en République Dominicaine.

## Producteurs de bois de pulpe:

### Le Syndicat demande à la Régie d'intervenir

Le Syndicat des producteurs de bois de pulpe de la région de Québec-sud, qui comprend les comités de Beauce, Dorchester et Frontenac, a demandé à la Régie des marchés agricoles d'intervenir immédiatement pour obliger certaines grandes fabriques de papier et de pâte

à négocier pour l'achat du bois de pulpe des membres du syndicat. Les principaux acheteurs de bois dans la région de Québec-sud sont: Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills Limited, la Compagnie Internationale de papier Domtar Newsprint Ltd, Kruger Pulp and Paper, Saint-Anne Power. Les représentants du syndicat des producteurs ont vainement tenté d'entrer en négociations avec ces compagnies, mais sans aucun succès, d'où leur intervention auprès de la Régie des marchés agricoles.

## Communications sur la mécanisation et la gestion forestière

La mécanisation des opérations forestières et la gestion rationnelle du patrimoine forestier par les sociétés de pâtes et papiers ont surtout fait l'objet des communications qui ont été présentées, la semaine dernière, à la session de l'exploitation forestière de l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers, à Montréal.

M. Roger Lachance, de Consolidated Paper Corporation, a traité de l'application au Canada d'un système mécanisé de récolte du bois, tel qu'il a été mis au point en Suède.

Le système Sund a été expérimenté à Trénche, dans le Québec; il coûte moins cher que les méthodes traditionnelles d'exploitation. Les arbres sont récoltés en longueur; ce travail exige quatre machines.

Le système accroît la productivité de la main-d'œuvre.

### Culture

L'emploi des fertilisants, le reboisement et autres sujets qui ont trait à la culture des arbres ont été abordés au cours des délibérations. La fertilité par rapport à la production va acquérir une importance de plus en plus considérable.

L'une des séances les plus captivantes a été consacrée à la comparaison entre trois systèmes de coupe des arbres en longueur. M. Georges Page, de Québec North Shore Paper Company, a décrit un système par lequel un tronçonneur mobile est installé le long d'une rivière. En se déplaçant, il décharge les billes de quatre peids directement dans l'eau.

## Le gouvernement laisse l'initiative aux conseils municipaux

Le gouvernement du Québec laisse aux conseils municipaux toute l'initiative lorsqu'il s'agit du contrôle des loyers, en vertu de la loi pour favoriser l'entente entre propriétaires et locataires. M. George Marler, leader du gouvernement au Conseil législatif, l'a annoncé à la Chambre haute quand les conseillers ont étudié le projet de loi qui prolonge d'un an les effets du

contrôle des loyers.

M. Marler a déclaré que le contrôle des loyers est de moins en moins nécessaire dans les grandes villes, à cause des centaines de logis non loués que l'on y trouve. De toute façon, selon le leader du gouvernement, c'est un problème strictement local et l'initiative doit être prise par les conseils municipaux.

## Auprès du gouvernement

### L'UCC réclame trois mesures prioritaires

L'Union catholique des cultivateurs du Québec a présenté au gouvernement Lésage un mémoire réclamant trois mesures prioritaires qui devraient être adoptées dès la présente session.

En premier lieu, l'UCC croit qu'une loi accordant la reconnaissance syndicale aux cultivateurs devrait être adoptée dès cette session, si on veut que le syndicalisme agricole continue de jouer pleinement son rôle économique et social.

Comme deuxième mesure, l'UCC réclame une aide spéciale aux cul-

tivateurs qui abandonnent la profession d'agriculteur. C'est une mesure d'urgence pour préparer la solution satisfaisante aux problèmes agricoles du Québec.

Troisièmement, l'organisme agricole signale l'urgence d'une autre mesure touchant le problème fondamental de l'établissement et de l'aménagement des formes dont la solution satisfaisante, selon le mémoire, constitue la première et la plus importante étape en vue de la consolidation des entreprises agricoles.

## Les Canadiens français recherchent trop souvent un profit immédiat

Une confiance illimitée dans le Canada et le Québec favorise les investissements européens ici. Les Européens depuis toujours cherchent à sauvegarder leur capital et n'ont pas en vue la rentabilité immédiate. Les Canadiens français seraient bienvenus de suivre cet exemple, mais ils recherchent trop souvent un profit immédiat de leurs investissements, a déclaré M. Marc Carrière, président de SUGERA Inc. à l'occasion de la présentation du rapport annuel de cette société de gestion, dont il est le président.

Une conférence de presse a eu lieu chez Dupuis Frères Limitée, cette société fait maintenant partie du groupe SOGENA, mais son bilan ne figure pas au rapport annuel.

SOGENA a connu un exercice financier record, le gain net a été de \$1.14 par action ordinaire. Un dividende de 50 cents par action ordinaire et de 60 cents par action privilégiée sera versé aux actionnaires.

SOGENA Inc. comprend les filiales suivantes: Desbergers Limitée; Société Jacquet Inc.; Laboratoire Nadeau Limitée; Corbeil sur la Plaza Inc.; Canada Drug Limitée et Dupuis Frères Limitée.

M. Jacques Carrière dirige avec son frère ces entreprises.

SOGENA Inc. faisait l'acquisition de Dupuis Frères Limitée, le 18 février. M. Marc Carrière entend imprimer une évolution rapide à cette entreprise de renom, bientôt centenaire.

### Histoire

SOGENA Inc. a été fondée en 1962, mais certaines des filiales ont acquis une enviable renommée depuis beaucoup plus longtemps: Desbergers Limitée, fondée en 1925, fabricants de produits pharmaceutiques de réputation internationale; Société Jacquet Inc. fondée en 1952, distribution et vente de cadeaux pour bébés; Laboratoire Nadeau Limitée, fondée en 1918, fabricants de produits pharmaceutiques; Corbeil sur la Plaza Inc. maison fondée il y a 50 ans; Canada Drug Limitée qui se joignait au groupe SOGENA en 1965, mais dont les débuts remontent à 1920.

L'édifice SOGENA a été construit boulevard Saint-Laurent au cours de 1964.

### Résultats

Le compte des bénéfices accumulés de Sogena à la fin de son dernier exercice financier terminé le 28 février représente une valeur de \$320,000 après avoir pourvu aux dividendes sur actions privilégiées et ordinaires pour un montant total de \$120,000.

Les dividendes de l'exercice financier terminé le 28 février 1965 ont totalisé \$60,000., soit un dividende de \$0.30 par action ordinaire et de \$0.60 par action privilégiée.

Les Chiffres comparatifs des deux derniers exercices financiers affichent des augmentations substantielles.

Revenu total: 448,000., 282,000 59 p.c.

Bénéfice net: 194,000., 132,000. 47 p.c.

Gain net par action ordinaire: 1.14, 75 — 52 p.c.;

Dividende par action ordinaire: .50, .30 — 65 p.c.

Le 10 février 1965 les 160,000 actions ordinaires en cours de Sogena Inc. étaient inscrites à la cote de la Bourse Canadienne.

### Ventes prévues

On prévoit que le montant des ventes des filiales de Sogena Inc. pour l'exercice qui se clôturera le 28 février 1967, dépassera les \$23,000,000.00. Il est à prévoir que les résultats atteindront de nouveaux sommets. Les actifs comprennent ceux de Dupuis Frères, dont SOGENA Inc. a depuis 95.2 p.c. des actions au coût de \$1,500.-000.

## Nouvelle ère de socialisation des affaires en Europe

L'arrivée des hommes d'affaires américains sur le continent européen a eu pour effet de resserrer les rangs des chefs d'entreprise et d'établir une collaboration avec la main-d'œuvre également. Il en est résulté une nouvelle ère de socialisation des affaires qui permet à un grand nombre d'entreprises de soutenir le coup de la concurrence et de tabler sur un avenir assuré, a déclaré M. Serge Mallet, spécialiste français de la gestion des affaires, attaché à l'Ecole pratique de la Sorbonne. M. Mallet a remplacé M. Jean Marchand, ministre de l'immigration, qui n'avait pu prononcer une conférence à un récent déjeuner de la Chambre de commerce du district de Montréal.

M. Mallet note comme de très bon augure, le rapprochement de plus en plus marqué des méthodes de mise sur pied des établissements industriels et d'affaires en URSS et en Europe occidentale.

## Sur un ordre du Tribunal

### L'assemblée de Commonwealth aura lieu

Un tribunal de l'Île-du-Prince-Édouard a déterminé que l'assemblée annuelle des actionnaires de Commonwealth International Corp. Fund Ltd et de Commonwealth International Leverage Corp. Fund Ltd., aura lieu à l'hôtel Royal York, à Toronto, sous la présidence de M. J. R. Kimber, président de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Canadian Channing Corp. Ltd., de Montréal, filiale de Channing Financial Corp., Ltd., de New York, a obtenu l'ordre de Cour.

Canadian Channing agit comme conseiller financier des deux fonds mutuels précités. L'avis que les services de Channing ne seraient plus requis après le 31 décembre 1966, a provoqué une lutte entre les actionnaires des fonds mutuels Commonwealth. Un groupe a obtenu une injonction de la Cour suprême du Québec afin que l'assemblée annuelle n'ait pas lieu à Montréal, le 18 février.

La nouvelle administration de Dupuis Frères envisage l'établissement de succursales à divers endroits et tout spécialement dans les nouveaux centres d'achat renommés de Montréal et de la région métropolitaine ainsi que dans les villes de Trois-Rivières et Sherbrooke.

L'établissement de nouvelles succursales n'empêchera aucunement la modernisation des locaux actuels y compris l'aménagement de leurs terrains avoisinants et des facilités d'accès avec le Metro.

M. Marc Carrière, a loué la coopération qu'il obtient de tout son personnel et du Syndicat des employés depuis l'acquisition.

Les deux sociétés se rapprochent sur le plan des structures. Elles feront de plus en plus appel à l'ensemble des participants au développement harmonieux de l'économie.

Le plan, en France, a facilité le développement des petites et moyennes entreprises.

La planification a fait mieux comprendre que les notions d'entreprise et de propriété sont différentes, a conclu M. Mallet.

## Un régime d'Etat ne serait pas meilleur

Le président de l'association canadienne de l'assurance-santé, qui groupe plus d'une centaine de sociétés d'assurances, ne croit qu'un régime défrayé par l'Etat puisse contribuer à une meilleure répartition des effectifs médicaux dans la province de Québec.

M. Georges Watson a déclaré devant le comité parlementaire de l'assurance-santé qu'un régime public d'assurance-santé comporte des tendances inflationnaires et qu'un subside versé par l'Etat à l'assuré coûterait encore moins cher que de remplacer le système actuel par un régime étatisé. Il a déclaré que si le régime d'assurance-santé devient obligatoire ce sera la ruine des compagnies privées d'assurance-santé.

## M. Marler à la Banque Impériale

George Marler n.p. de l'étude McLean, Marler, Common et Tees, de Montréal, ancien ministre fédéral et provincial, leader du gouvernement du Québec au Conseil législatif, a été nommé administrateur de la Banque de commerce canadienne impériale. M. Marler est membre de plusieurs autres conseils d'administration et il est, notamment, président du conseil d'administration des Ciments Lafarge Québec Limitée.



## LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale.  
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 12, DU. 1-1888  
Bureau à Toronto: 62, rue Richmond ouest, 364-2443

**Président:** Julien LEVASSEUR; **vice-président:** Séraphin VACHON; **secrétaire:** Me Philippe FERLAND, c.r.  
**Directeur:** Séraphin Vachon, **Rédacteur en chef:** Marc-Henri Côté, **Rédacteur financier:** Jacques Rolland, **économiste,** **Secrétaire de la rédaction:** Félix Vallée, **Collaborateurs réguliers:** François Gauthier, de la faculté de commerce de l'Université Laval, Bernard Bonin de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, M. William H. Pugsley, de la faculté de commerce de McGill, J.-C. de Brouwer, François Martin-Guégan de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris, François Zille, correspondant à Milan.  
**Représentants publicitaires:** A Montréal: Claude Coupal; à Toronto: Stephen Danilov.  
**Coordonnateur:** John Sears.  
**Directeur de la circulation:** Georges Larivière.  
**Responsable de la comptabilité:** Mme Pauline Gariépy.  
On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$8.00; trois ans (156 numéros): \$15.00  
(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.)  
Typographie: Typofilm Inc. Impression: Delpro Corporation

### Editorial

## Notre économie à croissance lente acquerrait plus de souffle en la planifiant...

La vigueur de l'économie se maintient, mais il y a lieu de prévoir que des mesures particulières lui apportent un soutien mieux défini, alors que se dessinent des éléments de crise. Le terme pourrait être qualifié et il y aurait même lieu de recourir à un euphémisme, mais il n'en reste pas moins que la Banque du Canada, le Conseil économique du Canada, les analystes financiers et les observateurs sagaces s'accordent à voir des signes de tension à l'horizon économique.

Personne ignore la hausse constante du coût de la vie, la hausse du taux d'escompte qui entraîne celle des taux d'intérêt, les difficultés particulières qui assaillent divers secteurs de l'économie où se manifeste une surchauffe notable, tel le domaine de la construction.

Nous en sommes au stade des mesures préventives sans doute, mais la vigilance est à l'ordre du jour. Non seulement le gouvernement doit-il faire en sorte de stabiliser le numéraire canadien sur les marchés étrangers et de favoriser le niveau des exportations, mais il doit également veiller à ce que les capitaux dont le pays a un pressant besoin ne soient pas drainés à l'étranger pour des fins qui nous profiteraient en rien.

Il est vrai que notre économie demeure du type classique et que l'on a pas recours à une véritable planification. Mais, de plus en plus, les directives viendront imprimer des lignes de force qui guideront plus sûrement les hommes d'affaires vers l'équilibre des agents économiques.

Y a-t-il encore place pour une expansion notable de l'économie canadienne? La question demeure un peu énigmatique et les réponses ne sont pas uniformes. Quoi qu'il en soit un grand nombre de facteurs influent sur les objectifs que le Conseil économique du Canada a pour tâche d'énoncer.

M. Louis-J. Couillard, vice-président du Conseil économique du Canada, a fait état devant la Régionale de Montréal de L'Association professionnelle des industriels des facteurs primordiaux de croissance économique, dont l'examen permet de formuler des objectifs.

Il s'agit en premier lieu du maintien d'un haut niveau d'emploi, soit 97 p.c. de la main-d'œuvre. N'oublions pas que la création d'emplois permettra d'atteindre une hausse convenable du produit national brut, quelque 5.5 p.c., comme objectif idéal; il a heureusement été quelque peu dépassé ces récentes années. Il reste que l'économie canadienne croît plus lentement que celle de la plupart des pays industriels du monde.

La stabilité des prix et des coûts de la production demeure indispensable, dans les limites de deux p.c. d'augmentation par année. Le raffermissement de la situation économique du Canada sur le plan international, de même que l'équilibre de la balance des paiements affirment la position concurrentielle de l'économie.

Le Conseil économique du Canada se propose comme objectif la juste participation aux revenus croissants de la part de tous les Canadiens et de toutes les régions du pays, en visant à la réduction des écarts interrégionaux.

Un haut degré d'utilisation et d'éducation de la main-d'œuvre soutient les objectifs vers lesquels il faut orienter l'économie.

Il va de soi qu'un équilibre des choix peut seul harmoniser des objectifs parfois divergents et il en résulte, comme M. Couillard le soulignait dans la conclusion de son exposé que "si le Canada doit progresser dans un climat de liberté économique, les agents libres, particulièrement les chefs d'entreprise, doivent se donner les moyens de coordonner leurs efforts afin d'assurer à leur action le réalisme et l'efficacité nécessaires."

Marc-Henri COTE

## L'acceptation du changement: source de progrès

par François GAUTHIER,

professeur auxiliaire à la faculté de commerce de l'Université Laval

Depuis quelques années, sous la plume des spécialistes du développement, apparaît un nouveau facteur du progrès économique: l'aptitude au changement. Alors qu'il était de mise autrefois de mettre l'accent sur l'épargne ou l'investissement, il semble que l'on se soit rendu compte que l'effet de ces facteurs est nul s'il n'est pas soutenu, par un autre qui leur permet d'agir. Ce facteur auquel on doit le développement fantastique du siècle dernier en Occident réside dans une combinaison de l'aptitude à créer et de l'aptitude à changer. Au point de développement où nous sommes parvenus, la question qui se pose est de savoir si nous pouvons conserver intacte cette faculté.

En effet, notre civilisation repose sur une technologie poussée et sur un ensemble complexe d'opérations industrielles. Or, pour retirer tous les bénéfices de l'industrialisation, il faut que tous ses éléments soient coordonnés, reliés entre eux, ce qui implique la mise en place d'une organisation de plus en plus rigide. Celle-ci, en retour, restreint de plus en plus la liberté individuelle, tend à faire de l'homme un rouage dans un ensemble plus vaste et plus puissant que lui. Il serait illusoire de penser que l'homme peut renoncer aux fruits de notre civilisation technologique. Il ne peut plus s'en passer. Il est condamné à aller de l'avant et donc à accepter une organisation de plus en plus poussée. Mais pour progresser, une organisation quelconque, que ce soit une civilisation ou une entreprise, a besoin de nouveauté. Sinon, au bout d'un temps plus ou moins bref, elle meurt. On pourrait citer l'empire chinois qui, initiateur d'importantes découvertes, a connu une ère de civilisation florissante, puis s'est enlisé dans le raffinement de ce qui était déjà acquis, sclérosant ses structures au point de rejeter toute invention nouvelle. De même, le progrès économique de notre société dépend de la solution de cette contradiction: accroître l'organisation du monde économique tout en favorisant les inventions qui lui permettront d'avancer encore.

Par sa nature, l'organisation implique des règles de conduite qui limitent la liberté de l'individu. Par ailleurs, elle tend à développer certaines habitudes, à diriger ses membres dans le même sens sous peine d'hérésie, à façonner une mentalité. On tend alors à diriger les efforts créateurs vers le perfectionnement de ce qui a déjà été fait au lieu d'accepter les idées nouvelles qui remettraient en cause une structure bien établie. Ce fait est fréquent et observable dans nombre d'entreprises. Les jeunes diplômés, déjà pré-conditionnés avant d'entrer dans l'entreprise, n'aspirent qu'à bien effectuer leur travail dans les lignes tracées par leurs prédécesseurs au lieu d'insuffler un sang nouveau à l'entreprise. Il faut bien dire qu'ils ne sont pas encouragés dans cette voie. La position officielle de l'entreprise est presque toujours de favoriser la recherche et la création. Mais en réalité personne ne veut de changement. Il suffit de se payer de mots mais personne ne veut sentir les dépenses et les efforts nécessaires à la mise en oeuvre d'un changement bénéfique; ou alors on exige tant de garanties que ces exigences deviennent une barrière infranchissable. Cette attitude n'est pas particulière aux entreprises, elle se retrouve à tous les niveaux de la société. Dans bien des cas, cette résistance au changement est subconsciente; ce

fait est encore plus grave puisqu'il démontre que l'immobilisme est enraciné au point de faire partie intégrante d'une société ou d'un individu. Et nous pourrions citer John Gardner, président de l'Institut Carnégie: "la difficulté de rénover un tel organisme n'est pas que les idées neuves font défaut, c'est qu'elles ne sont pas écoutées".

Or, qui innove et comment innove-t-on dans une société? Le développement des groupes ou des centres de recherches peut faire croire que l'on innove collectivement. En réalité il en est rien. Ces centres de recherche tendent à réunir autour du chercheur les conditions les plus favorables à son travail, à préserver la liberté nécessaire à l'épanouissement de l'imagination créatrice. Par eux-mêmes, ils ne sont pas créateurs. L'homme est seul devant son oeuvre. La théorie des quanta n'a pas été découverte par un groupe; la Joconde n'a pas été peinte par un comité. Citons Griswold (président de Yale) "Les découvertes ne naissent pas des groupes, mais des individus. L'étincelle tombe du ciel. Qui la capte? la foule? Jamais l'individu? Toujours, qu'elle prenne la forme d'une loi physique ou agraire, d'un poème ou d'une politique, d'une sonate ou d'une calculatrice. Les groupes peuvent exploiter, modifier, parfois aménager cette création d'un esprit sans laquelle ils n'auraient rien à faire". Une étude effectuée à l'Université de Yale conclut que les études de groupe tendent plutôt à inhiber l'esprit créateur qu'à le sti-

muler car la formation du groupe implique l'acceptation de règles et d'une discipline commune. Or, l'esprit créateur est justement celui qui regarde par le mauvais bout de la forçette pour voir ce qui se passe. Il est bien évident que le travail de groupe a son utilité dans certains cas; mais ce n'est pas une panacée et on ne peut attendre de lui plus qu'il ne peut donner. Le dilemme de notre société est donc de s'organiser au maximum en laissant à l'esprit créateur la possibilité de s'épanouir. Comment peut-elle le faire? En premier lieu en permettant à l'individu une orientation personnelle à tous les niveaux. Elle doit apprécier l'indépendance d'esprit et encourager l'individu de valeur qui agit. Même si cela ne va pas sans risques, il y a toujours un bénéfice au bout. Enfin elle doit donner à tout talent de valeur la place exceptionnelle qui lui revient dans la société et favoriser, par tous les moyens possibles, l'épanouissement de ces talents. C'est ici que l'on retrouve vraisemblablement le rôle le plus difficile de la société envers les chercheurs. Un esprit qui perçoit la différence entre ce qui est et ce qui devrait être et propose les moyens pour attendre cette fin n'est pas un esprit facile à placer dans une organisation. C'est un être difficile, qui exige des autres un effort pour mettre ses idées en vigueur. Mais on pourrait dire de lui ce qu'on a dit des physiciens nucléaires: "ce ne sont pas des êtres particulièrement appréciés mais ce sont des hommes nécessaires".

## RELATIONS célèbre son 25e anniversaire

La revue "Relations" célèbre son 25e anniversaire de fondation. Les RR.PP. Jésuites ont fait de cette revue le véhicule le plus remarquable de la pensée au Canada français. Nous devons les en féliciter à l'occasion d'un anniversaire qui marque une étape non seulement dans la vie de cette attachante publication, mais également dans celle de l'évolution de notre patrie québécoise.

"Relations" a été à l'avant-garde de tous les mouvements qui ont connu sous notre ciel des jours de gloire et des heurts mémorables.

Sous une habile direction, "Relations" a fait des progrès que les années n'ont fait qu'amplifier. Cette revue a donné un lustre qu'un domaine sous-développé de notre presse écrite n'aurait pu acquérir. Les années se sont succédé sans que vieillisse "Relations" à la fois dans son format, son excellente typographie et la valeur toujours égale à elle-même de ses articles.

Mais, c'est sous l'angle de vigoureuses prises de position que l'on connaît "Relations" à ses heures les plus brillantes. Sous cet aspect, le rôle qu'a joué cette revue est devenu primordial. Sans elle, la pensée au Québec manquerait de ton vigoureux, autant qu'éclairé.

Nous avons oeuvré dans la presse quotidienne aux côtés de brillants editorialistes qui ont su communiquer à un public fort divers les resonances des faits et gestes d'une nation qui, sous maints aspects cherche encore sa voie. Mais, ces énonces à partir des faits ne peuvent traduire les implications, parfois doctrinales, de questions qui préoccupent un peuple catholique.

La sauvegarde de la pensée chrétienne, voilà l'idéal que "Relations" a toujours servi et cette revue s'en inspirera encore pendant de très longues années à venir. Nous la voyons grandissante dans une population qui, mieux instruite, s'intéressera toujours davantage aux choses de l'esprit. A ses directeurs éclairés, à ses vaillants collaborateurs, nous souhaitons les succès qu'ils méritent.

M.-H. C.

## Une expansion des services du CN à Charny

Les autorités du Canadien National ont décidé de transporter de Québec à Charny une partie importante des services jusqu'ici centralisés à Limoilou. Des le 1er juin, selon un communiqué de la compagnie, les réparations d'envergure des locomotives diesel seront faites dans les usines Joffre, à Charny, sur la rive sud, et aucun des quarante employés qui sont au travail aux usines de Québec ne sera mis à pied à cause de ces changements.

Quatorze d'entre eux resteront aux ateliers de Québec pour les opérations de routine et les autres seront transférés à Charny. Etant donné les distances entre Québec et Charny, par chemin de fer ou en automobile, la compagnie ne croit pas que ses employés de Québec soient obligés de quitter leurs demeures dans la capitale.

# L'industrie des pâtes et papiers va investir \$2 milliards en cinq ans

L'industrie canadienne des pâtes et papiers investira une somme de près de deux milliards de dollars d'ici cinq ans, au Canada, dont \$320,500,000 dans la province de Québec.

Ces statistiques ont été publiées par le président du Conseil des producteurs de pâtes et papiers, M.

Paul-E. Lachance. Ce dernier a rappelé que les nouvelles grandes entreprises dans la province de Québec sont: l'usine de pâte kraft, à Lebel-sur-Quevillon, par la compagnie Domtar, au coût de \$62,500,000, fournissant du travail à 300 personnes à l'usine et à 1200 en forêt; l'usine de Portage-du-Fort,

dans le comté de Pontiac, où Consolidated Paper dépensera \$50 millions pour fabriquer 500 tonnes de pâtes blanchies et non blanchies par jour; la production de l'usine pourra éventuellement être portée à 1,000 tonnes par jour.

A Alma, au Lac Saint-Jean, la compagnie Price Limitée dépensera \$18 millions pour une annexe et l'installation de machines plus rapides. A Matane, la Cie interna-

tionale de papier construira une cartonnerie de \$18 millions.

Rappelons également l'investissement de \$30 millions par la société Kruger, à St-Félicien, pour une usine qui fabriquera 100,000 tonnes de papier annuellement.

M. Lachance a déclaré qu'en 1965, les usines de pâtes et papiers du Canada ont fonctionné à 94 p.c. de leur capacité pour produire 14,600,000 tonnes de papiers et de pâtes. Selon le président des pro-

ducteurs, voici les chiffres, par province, des investissements des grandes compagnies sont les suivants:

|                 |                 |
|-----------------|-----------------|
| Terre-Neuve     | \$129,000,000   |
| Nouvelle-Ecosse | 84,500,000      |
| Nouv.-Brunswick | 110,000,000     |
| Québec          | 320,500,000     |
| Ontario         | 158,900,000     |
| Manitoba        | 75,000,000      |
| Saskatchewan    | 52,000,000      |
| Alberta         | 110,000,000     |
| Colombie-Brit.  | 956,000,000     |
| Total canadien: | \$1,975,900,000 |

## L'assurance-santé

### La Chambre de Commerce conseille la prudence

La Chambre de Commerce de la province de Québec vient de soumettre un mémoire sur l'assurance-santé au comité conjoint du Conseil législatif et de l'Assemblée législative.

Dans son mémoire, la Chambre provinciale se dit d'accord avec le gouvernement pour l'établissement d'un plan provincial et étatique transférable d'assurance-santé partiel protégeant les citoyens peu fortunés en leur procurant gratuitement tous les soins médicaux dont ils peuvent avoir besoin. Sur le plan pratique, et compte tenu des engagements du gouvernement, la Chambre croit cette formule acceptable.

#### Juridiction provinciale

A ce propos de l'assurance-santé, la Chambre de Commerce de la province de Québec tient à préciser qu'elle considère comme relevant exclusivement de la juridiction provinciale toute mesure législative ayant trait aux soins médicaux distribués aux citoyens canadiens. Elle est donc solidaire du gouvernement provincial dans les revendications qu'il adresse en ce sens à Ottawa.

En outre, la Chambre provinciale reconnaît qu'aucun citoyen ne doit être privé des services médicaux dont il a besoin, faute d'argent. Elle favorise l'universalité des services médicaux quand ce terme s'applique à l'accessibilité des dits services.

Les autorités gouvernementales devraient entreprendre les négociations nécessaires avec le gouvernement central pour que celui-ci verse des compensations fiscales en vue de l'application d'un plan provincial partiel d'assurance-santé, permettant aux citoyens de peu de fortune de se procurer les soins médicaux nécessaires au bon maintien de leur santé, même si le plan provincial ne répond pas en tous points aux normes fixées par le gouvernement central.

#### Rôle supplétif

En matière d'assurance-santé, la Chambre provinciale est d'avis que le gouvernement du Québec n'a qu'un rôle supplétif à jouer. Il est

préférable qu'il voie à ce que l'équipement hospitalier et le personnel médical soient suffisants pour desservir efficacement tous les citoyens de la province, plutôt que de chercher à instaurer un régime universel obligatoire d'assurance-santé. La Chambre ne pense pas que son rôle consiste à fournir des soins médicaux gratuits à ceux qui peuvent aisément payer les primes d'une assurance-maladie.

Un système étatique universel et obligatoire d'assurance-santé, forçant tous les citoyens du Québec d'y recourir, porterait atteinte à la liberté individuelle des gens. En outre, et ce n'est pas la moindre des considérations, un tel plan d'assurance-santé universel obligatoire engendrerait des dépenses trop élevées (dépenses qui dépasseraient certainement et de beaucoup les \$308,000,000 prévus à cet effet) compte tenu des autres priorités budgétaires déjà établies et qui impliquent des sommes importantes qui, même à l'heure actuelle, s'a-

vèrent insuffisantes pour répondre à tous les besoins. Ces priorités budgétaires déjà établies sont, par exemple, le remaniement de notre système de l'éducation, l'amélioration de notre réseau routier, le développement industriel et les demandes nombreuses à satisfaire de milliers de fonctionnaires provinciaux.

#### Dépenses

Notons que les dépenses provinciales prévues dans le budget à l'item assurance-santé n'incluent pas les déboursés à prévoir pour la construction de nouveaux hôpitaux et d'autres établissements pour les malades mentaux, l'aménagement hospitalier, la formation des médecins, les besoins de la recherche et les augmentations de salaire à payer au personnel des hôpitaux.

La prise de position de la Chambre de Commerce de la province de Québec, en ce qui concerne l'instauration d'un plan étatique universel et obligatoire d'assurance-santé pour les citoyens de la province en est une de prudence qui cherche à éviter que nous ne prenions les bouchées trop grosses et ne tentions de vivre au delà de nos moyens.

## L'OCDE prêtera à la Grèce

Le Conseil de l'OCDE a décidé sur la recommandation du comité directeur de l'Accord monétaire européen (AME) que le Fonds européen de l'AME accordera à la Grèce pouvant aller jusqu'à cinq ans. Ces crédits ont pour objet d'aider les pays membres de l'AME à faire face à des difficultés temporaires de balance globale de paiements et à continuer d'appliquer des politiques libérales et non discriminatoires en matière d'échanges et de paiements.

La demande de crédit a été présentée au comité directeur de l'AME par une délégation d'experts grecs à la tête de laquelle se trouvaient M. l'ambassadeur Christidis, chef de la délégation permanente de la Grèce auprès de l'OCDE et M. Galanis, vice-gouverneur de la Banque de Grèce. La délégation a exposé les facteurs temporaires qui sont à l'origine des pressions auxquelles se trouve soumise la balance des paiements ainsi que les mesures déjà prises ou envisagées par le gouvernement pour porter remède à cette situation. Le comité direc-

teur a conclu que ces mesures étaient appropriées et a recommandé qu'il leur soit donné pleinement effet et qu'elles soient, le cas échéant, renforcées.

Ces crédits pourront faire l'objet de tirages, sur base renouvelable, pendant trois ans, durée maximale autorisée par l'Accord; il a été accordé à la Grèce la facilité spéciale d'échelonner ses remboursements pendant une période supplémentaire de deux ans: \$5 millions à la fin de la troisième année; \$10 millions à la fin de la quatrième année et \$15 millions à la fin de la cinquième année. En outre, la Grèce peut à tout moment faire des remboursements anticipés. Les montants tirés porteront intérêt au taux de 3 7/8 p.c. par an.

## Un plaidoyer en vue de la collaboration entre les périodiques

Chambre de Commerce de Halifax, M. E.P. Zimmerman, président de Sélection du Reader's Digest (Canada) Ltée, a vivement insisté sur la nécessité d'établir une collaboration plus étroite entre les éditeurs de revues et périodiques.

"Pour nos périodiques", a dit M. Zimmerman, "la politique la plus sage serait de joindre leurs efforts pour s'imposer en tant que groupe et augmenter leurs ventes auprès du public ainsi qu'auprès des annonceurs."

Après avoir souligné cette nécessité de collaboration pour le plus grand bien de tous, M. Zimmerman a mentionné les critiques auxquelles le Reader's Digest a été en butte au Canada et les tentatives faites pour obtenir une législation qui aurait empêché une maison publiant depuis 20 ans un périodique au Canada de poursuivre ses activités. "Nous nous sommes rendu compte tout d'un coup", a dit M. Zimmerman, "que si le public nous connaissait fort bien en tant que publication, il

n'avait qu'une idée très vague et souvent déformée de notre identité en tant que société."

#### Objectifs

M. Zimmerman a rappelé que sa compagnie s'est toujours efforcée de servir au Canada les intérêts de la communauté et il a énuméré plusieurs initiatives ou programmes auxquels elle a prêté son concours. Il a cité entre autres ses efforts en faveur de la création d'une association des périodiques, dont le Reader's Digest acceptait d'assumer un tiers des frais, ainsi que ses contributions à différentes campagnes lancées par des universités.

Parlant ensuite de la contribution de sa compagnie à l'économie canadienne, M. Zimmerman a déclaré: "Nos commandes aux papetiers canadiens représentent 50 p.c. du total des exportations canadiennes pour cette catégorie de papier. Nous dépensons au Canada 93 cents de chaque dollar que nous y recevons."



**GÉRARD PARIZEAU, LTÉE**

**COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS**

*Expertise et administration  
de portefeuilles d'assurances générales  
Assurances-vie, assurances collectives  
et caisses de retraite*

**410, RUE SAINT-NICOLAS, MONTRÉAL, P.Q.**

**TÉL. 842-3451**



les meilleurs tabacs de La Havane importés

vous les trouverez partout où on vend de fins cigares

**BELVEDERES • PETIT CORONAS • CORONA GRANDES**

**COGNAC  
COURVOISIER**  
*Le Cognac de Napoléon*



## Grâce à l'initiative des "Fourreurs Associés du Canada" le Québec va exporter en France

par François MARTIN-GUEGAN  
à l'École des Hautes Études Commerciales de Paris

Le Québec vient de donner une nouvelle preuve de son dynamisme économique. Il convient en effet de saluer l'initiative des "Fourreurs Associés du Canada", groupement d'exportation composé d'importantes sociétés de Montréal. Ce groupement formé sous l'égide du ministère du Commerce et de l'Industrie du Québec, est venu présenter à Paris une collection de ses plus belles créations en prêt à porter. Paris n'est d'ailleurs que la première étape de la tournée européenne des "Fourreurs Associés".

Il est cependant symbolique qu'à quelques trois cents ans d'intervalle des descendants de ces premiers "coureurs des bois" français reviennent ainsi allier les noms de Montréal, centre mondial de la fourrure, et Paris, capitale incontestée de la mode et de la création.

Le castor, "trappe" dans son rude habitat du grand nord, et le rat musqué des régions septentrionales sont tous les deux prétextes à l'ingéniosité des maîtres fourreurs du Québec.

On a vu aussi rivaliser de luxe et de coquetterie le chinchilla et le renard, le loup marin, la loutre, le chat sauvage et l'écureuil dans leurs tons naturels ou éclairés des vifs coloris de la dernière mode.

Cette image des belles fourrures canadiennes fait ressortir les qualités de confort imposées par les climats vigoureux du Québec mais adaptées aux impératifs des saisons et des styles de la "douce" France.

Aujourd'hui, les stylistes et les

artisans de la société "Les Fourreurs Associés du Canada" veulent relever le défi que la distance lance au-dessus des océans. Ils offriront aux grands magasins de Paris et de la province des manteaux, vestes, étoles, toques et accessoires en fourrure "prêt à porter" dont les prix seront à la portée de toutes les bourses.

Ils sont convaincus, à juste titre, que l'éloignement de la clientèle française n'est pas un obstacle et que celle-ci appréciera les hauts standards de qualité obtenus grâce aux techniques nouvelles des teinturiers, des apprêteurs, des stylistes et des artisans de la coupe et de la confection de la fourrure au Québec.

## Commerce des fourrures: production d'environ \$60 millions

Le commerce des fourrures représente au Canada une production de l'ordre d'environ \$60,000,000. Montréal est le grand centre d'activité où l'on retrouve plus de 300 établissements cumulant quelques 3 millions d'heures de main-d'œuvre engagée dans la transformation des fourrures brutes.

Le vison vient de loin en tête des espèces vendues avec, en 1963, un million et demi de peaux d'une valeur de \$20 millions suivi par le castor avec 450,000 peaux valant \$5 millions.

Il s'est déjà adjugé lors d'une vente aux grandes enchères de janvier à Montréal pour \$3.6 millions de fourrures en une seule journée.

La plus grande partie de ces fourrures brutes ou apprêtées est dirigée sur les marchés d'exportation.

C'est cependant dans les expéditions vers l'étranger de produits finis sous forme de manteaux et autres accessoires que l'expansion est la plus rapide, passant de \$1 million en 1962 à \$5.6 millions en 1964.

## La Maison du Commerce passera à une corporation

Maison du Commerce House, c'est le nom de l'immeuble qu'occuperont dès mai 1967 Montréal Board of Trade et la Chambre de commerce du district de Montréal.

Le terrain où l'on a commencé la construction des vingt étages de la Maison du Commerce, sur le côté ouest de la Côte du Beaver Hall et le côté nord de la rue Belmont, deviendra incessamment la propriété d'une corporation ou seront représentés à part égale Montréal Board of Trade et la Chambre de commerce. Arthre Corporation a loué ce terrain par bail emphytéotique pour une période de quatre-vingts ans. Elle y érige l'édifice dont le Board et la Chambre occuperont quatre étages, tant pour leur secrétariat respectif que pour un club-restaurant, des salles de réunions et certains services auxiliaires. À l'échéance du bail, l'édifice deviendra la propriété de la corporation propriétaire du terrain et qui se compose de représentants de la Chambre et du Board.

Les travaux d'exécution et d'in-

frastructure sont très avancés. On y œuvre depuis déjà quelques mois.

La corporation qui possède le terrain négocie en ce moment la cession à la ville d'une bande de terrain de vingt pieds pour élargir la Côte du Beaver Hall. D'autres négociations se poursuivent avec la Commission de Transport de Montréal en vue de l'accès direct de l'édifice au métro.

Déjà quelques associations, tant d'intérêt communautaire que particulier ou professionnel, ont manifesté leur intention de loger dans la Maison du Commerce. Elles pourront y participer à des services en commun, tels un centre de documentation commerciale, un centre de mécanographie, un centre d'adressage et d'expédition, etc. La maison accueillera en outre comme locataires, toutes les entreprises qui voudront s'y loger.

On procède en ce moment à la location des espaces disponibles. On prévoit l'aménagement pour le 1er mai 1967.



Les Fourreurs associés du Canada ont présenté récemment à Paris une exposition de manteaux et autres vêtements féminins en fourrure. Cette exposition a remporté un beau succès. Un modèle porte ici un manteau de vison façonné à Montréal.

Cette présentation de fourrures particulièrement réussie s'est déroulée dans les salons de l'Institut France-Amérique, avenue Franklin-Roosevelt. Elle a été possible grâce à la collaboration de la section commerciale de l'ambassade du Canada et de la section économique de la délégation générale du Québec. MM. Hyndman et Papineau se montrèrent, comme à l'accoutumée des organisateurs irréprochables. Mme Jean Chapdelaine et Mme J.G.H. Halstead honorèrent de leur présence cette manifestation où la presse et la télévision étaient conviées.

De l'avis de tous les assistants cette présentation fut un véritable enchantement pour les yeux. On a vu défiler pendant près de deux heures les plus belles pièces des "Fourreurs Associés" que mettaient en valeur de charismes mannequins ainsi que les commentaires de la ravissante présentatrice, Mlle Veron, une jeune Montréalaise installée en France depuis quelques années et qui a été à l'école des plus grands couturiers parisiens.

Le vison est comme il se doit le roi de la collection, qu'il s'agisse du vison sauvage aux tons chatoyants de la rivière Mackenzie et du Labrador ou de son cousin d'élevage, le vison Canada Majestic, présenté dans tous les tons, du blanc le plus pur au "dark" (noir) le plus étincelant.

## Les ventes au détail ont atteint le sommet record de \$21,590,795

### VENTES DE DÉTAIL

| Secteurs                 | 1965         | 1964         | Hausse | 1965       | 1964       | Hausse |
|--------------------------|--------------|--------------|--------|------------|------------|--------|
| Exercices                | \$ 4,398,731 | \$ 4,141,451 | 6.2%   | \$ 437,210 | \$ 391,543 | 11.7%  |
| Aliments et breuvages    | 1,654,032    | 1,502,400    | 10.1%  | 215,365    | 176,105    | 22.3%  |
| General                  | 775,707      | 741,414      | 4.6%   | 79,720     | 74,437     | 7.1%   |
| Rayons                   | 1,910,836    | 1,801,178    | 6.1%   | 268,217    | 253,130    | 5.9%   |
| Variétés                 | 520,991      | 458,776      | 13.6%  | 92,615     | 81,228     | 14.0%  |
| Véhicules-moteurs        | 3,709,112    | 3,276,672    | 13.2%  | 310,734    | 220,714    | 40.8%  |
| Vêtement masculins       | 343,086      | 321,641      | 6.7%   | 49,721     | 46,438     | 7.1%   |
| Vêtements familiaux      | 297,632      | 272,140      | 9.4%   | 44,658     | 39,784     | 12.9%  |
| Vêtements féminins       | 345,196      | 323,996      | 6.5%   | 46,776     | 41,420     | 12.9%  |
| Chaussure                | 195,919      | 184,390      | 6.3%   | 24,705     | 22,938     | 8.2%   |
| Quincailleries           | 391,642      | 365,298      | 7.2%   | 47,856     | 42,672     | 12.1%  |
| Bois et matériaux const. | 523,440      | 510,716      | 2.5%   | 43,236     | 41,599     | 3.9%   |
| Restaurants              | 675,310      | 660,257      | 2.3%   | 59,040     | 53,713     | 9.5%   |
| Carburants               | 362,323      | 352,299      | 2.8%   | 49,259     | 51,516     | 4.4%   |
| Pharmacies               | 515,396      | 480,632      | 7.2%   | 59,168     | 53,303     | 11.0%  |
| Bijouteries              | 168,460      | 153,065      | 10.1%  | 41,720     | 35,529     | 17.4%  |
| Variétés                 | 2,640,252    | 2,474,306    | 6.7%   | 252,664    | 227,563    | 11.0%  |

Total (R) \$21,590,795 \$20,067,598 7.6% \$2,323,538 \$2,038,428 13.9%

(R) Révisé

Les ventes de détail au Canada ont atteint le sommet record de \$21,590,795 en 1965, soit un accroissement de 7.6 p.c. sur les \$20,067,598 de marchandises vendues en 1964. La hausse des ventes s'est reflétée dans 18 secteurs spécifiques. Le meilleur pourcentage de ventes fut enregistré dans les magasins de variétés avec 13.4 p.c. d'augmentation suivi par les ventes de véhicules-moteurs avec 13.2 p.c. Les ventes dans les épiceries (le secteur le plus important) ont haussé de 6.2 p.c.

En décembre 1965 les ventes dans les magasins de détail ont totalisé \$2,323,538,000 soit une augmentation de 13.9 p.c. sur les \$2,038,428,000 du même mois de 1964. Le plus fort pourcentage d'augmentation, 40.8 p.c. a été constaté dans le secteur des véhicules-moteurs; 22.3 p.c. pour les aliments et breuvages; 17.4 p.c. pour les bijoux; 14 p.c. dans les magasins de variétés; 13.9 p.c. pour les meubles, accessoires et radios; 12.9 p.c. pour les vêtements féminins; 12.3 p.c. pour les vêtements de familles; et 12.1 p.c. pour les quincailleries. Les ventes dans les épiceries ont augmenté de 11.7 p.c.

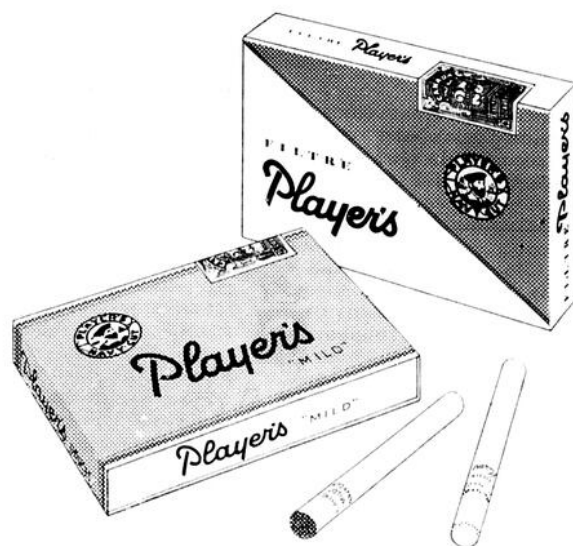
### Lutte contre l'incendie

## Formation d'un comité consultatif

Dans le but d'assurer au commissaire des incendies de la province de Québec la collaboration de tous les organismes qui s'intéressent de près à la prévention et à la lutte contre l'incendie, le ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte, a proposé qu'un comité consultatif du commissariat des incendies soit formé, et le conseil des ministres a donné son approbation.

Ce comité sera chargé de la préparation d'un projet de code de prévention des incendies et de conseiller le ministre des affaires municipales sur toutes matières relevant d'une prévention adéquate. M. F.-X. Perreault, commissaire des incendies, agira comme président du comité, et M. Pierre Bolduc, comme secrétaire.

## Rien ne surpasse le goût des Player's



Player's... les cigarettes les plus savoureuses

**"CONSULTEZ NOS EXPERTS"**

**Armand DES ROSIERS INC.**  
COURTIERS EN IMMEUBLES

INDUSTRIEL  
COMMERCIAL  
TERRAIN  
PLACEMENT  
RESIDENTIEL  
ADMINISTRATION

MEMBRES DE LA CHAMBRE D'IMMEUBLE DE MONTRÉAL

1259, RUE BERRI **845-1144**

## Les institutions financières québécoises devraient-elles acheter des actions américaines?

(Collaboration spéciale)

Le gouvernement de la province de Québec a institué récemment un comité d'étude relatif aux activités de certaines institutions financières relevant de la juridiction de la province, avec exception des compagnies d'assurance.

Ce comité, sous la présidence d'un haut fonctionnaire provincial, est particulièrement chargé d'enquêter sur "les activités des personnes qui acceptent du public des dépôts à court terme ou transférables ou émettent des titres de créances payables à demande, et notamment celles des caisses d'épargne et de crédit, des compagnies de fidéicommis, des compagnies de prêts personnels, des compagnies de prêts industriels et commerciaux, des compagnies de fonds mutuels et des clubs de placements".

Lors de l'enquête sur les activités des institutions visées par le comité d'étude, on analysera, semble-t-il, les différentes opérations de celles-ci et, en particulier, on scrutera les principes et de quelle manière sont placés les fonds confiés à ces institutions.

En parcourant simplement l'énumération des catégories des institutions citées plus haut, qui tombent sous la juridiction du comité d'étude, on peut se rendre compte que la masse des capitaux en cause est d'une très grande importance.

L'enquête détaillée et approfondie.

die sur les activités des institutions en question est nécessaire avant que le comité puisse faire des recommandations sur les mesures à adopter pour régir ces activités de façon, comme le précise explicitement le mandat, "à protéger l'intérêt du public et à favoriser l'essor économique et industriel de la province". Actuellement, on ne possède que des renseignements très rudimentaires quant aux sommes des deniers versés par la population québécoise à ces différentes institutions et, surtout, quant aux placements relatifs à l'économie, publique et privée, du Québec.

Et, pourtant, les institutions visées par le mandat du comité administrent des fonds très substantiels.

En passant, on peut rappeler que les différentes compagnies d'assurance, qui — comme nous l'avons dit — ne tombent pas dans la sphère d'investigation du comité, soit celles enregistrées au fédéral ou au provincial, soumettent aux autorités gouvernementales des renseignements très détaillés de toute nature, et, en particulier, concernant leurs placements.

Une analyse détaillée des actifs des institutions visées par le mandat est une chose importante et urgente, afin qu'on puisse se rendre compte si, et dans quelle mesure, ces placements protègent toujours efficacement l'intérêt du public et aussi s'ils favorisent suffisamment l'essor économique et industriel de la province.

Dans les lignes qui suivent, nous voulons attirer l'attention spéciale sur le fait que plusieurs de ces institutions achètent, avec l'argent confié à celles-ci par la population québécoise, des actions d'entreprises étrangères, surtout américaines.

D'aucuns essayent de justifier une telle attitude (l'achat d'actions étrangères) par le fait que le marché canadien ne présente pas assez d'occasions pour l'achat d'actions appropriées, le nombre de telles actions inscrites sur les bourses au Canada étant relativement restreint.

On peut se demander si une telle justification n'est pas erronée dans les conditions spécifiques de l'éco-

nomie actuelle du Canada, et du Québec, en particulier. Citons, à ce propos, l'opinion d'un banquier suisse de grande réputation internationale (M. E. Reinhardt, président de la Direction Générale du Crédit Suisse) qui a dit, dans une conférence, ce qui suit :

"Il existe une vérité élémentaire, mais importante, à savoir que l'exportation de capital ne se justifie en principe, que si les besoins monétaires légitimes du pays sont couverts et sa balance des paiements équilibrée."

"Il est assez connu, sans qu'il soit nécessaire de citer les chiffres, que la balance des paiements du Canada est loin d'être équilibrée et que, d'autre part, les besoins monétaires du Canada et du Québec, en particulier, ne sont pas couverts."

Rappelons, ici, que même les Etats-Unis ont été amenés, comme on le sait, à réduire leurs services en tant que bailleurs de fonds à l'étranger, précisément à cause de leur balance des paiements défavorable. Une semblable politique restrictive en matière d'exportation de capitaux a été appliquée en Suisse.

En essayant de justifier l'achat d'actions étrangères par les institutions canadiennes de finance ou de placement, et, particulièrement, celles du Québec, on évoque le fait que les particuliers, comme tels, ne sont aucunement limités dans de tels achats, vu qu'il n'existe au Canada aucune restriction légale dans le domaine du mouvement de fonds à l'étranger. On ne comprend donc pas pourquoi leurs groupements (comme fonds mutuels, clubs de placement, etc.) seraient privés d'un tel privilège.

Nous ne partageons pas la force de cette argumentation. Même si aucune loi ou réglementation ne va à l'encontre de l'achat par des particuliers de valeurs étrangères ou, en général, le placement de fonds à l'étranger, la discipline, dans le domaine du civisme, devrait inciter l'individu à s'abstenir de tels placements. Et les groupements ou les institutions financières dirigés par des personnes prenant souvent une part active aux affaires publiques et, particulièrement, dans le domaine économique ou autre, devraient avoir cette discipline civique dans une mesure plus forte; ne prônent-ils pas parfois même un nationalisme étroit dans la vie économique allant pres que jusqu'à l'autarcie?

On peut se rappeler, à ce propos, l'opinion du président d'une grande institution d'assurance canadienne-française qui — dans une causerie — a représenté le point de vue, partagé amplement par le soussigné, que (en modifiant un peu ses paroles, mais en conservant parfaitement son idée) l'argent provenant des économies de la population doit être placé de façon qu'il profite au maximum à cette population, à son milieu; et que l'institution qui place ses capitaux sans tenir compte d'où ils viennent ne remplit pas complètement son devoir vis-à-vis



M. WILLIAM J. REID

M. Fraser W. Bruce, président de l'Aluminium du Canada, Ltée, annonce que M. William J. Reid, trésorier de l'Alcan a été nommé vice-président de la compagnie.

M. Reid qui, étudiant, avait travaillé pour la compagnie, à titre d'employé d'été, à Shawinigan, en 1944, est entré définitivement à son service, en qualité de vérificateur, après avoir reçu le diplôme de bachelier en commerce de l'université McGill. Avant d'être nommé trésorier de l'Alcan, M. Reid a été attaché aux services d'administration financière de l'Aluminium Limited au Canada, en Europe, en Asie, aux Antilles et en Amérique du Sud.

## Nominations à l'Alcan



M. M. WILLIAMSON

M. Fraser W. Bruce, président de l'Aluminium du Canada, Ltée, annonce la nomination de M. Melvin Williamson, directeur de la division de la transformation de l'Alcan, à la vice-présidence de cette compagnie.

Après avoir travaillé pour la compagnie à Kingston, Shawinigan, Arvida et Montréal, M. Williamson a été, pendant plusieurs années, directeur de l'importante usine de transformation que l'Alcan possède à Kingston. Il est ingénieur diplômé de l'université Queen's, mais il a fait ses deux premières années d'études de génie à l'université du Manitoba.



M. FRANK C. WINSOR

Le président de l'Aluminium du Canada, Ltée, M. Fraser W. Bruce, annonce que M. Frank C. Winsor, directeur des ventes à l'exportation de l'Alcan a été nommé au poste de vice-président de cette compagnie.

De 1955 à 1964, M. Winsor a été directeur des ventes de l'Alcan à Ottawa où il a participé activement aux travaux communautaires. Précédemment, il avait été attaché aux services commerciaux de la compagnie à Toronto et à Montréal.

M. Winsor est diplômé de l'université McGill, de la Harvard Business School et du Centre d'Etudes Industrielles; il a servi, au cours de la guerre, dans la réserve volontaire de la Marine canadienne.

## Aluminium construira une usine de \$3 millions à Winnipeg

L'Aluminium de Canada, Ltée (Alcan) établira dans la banlieue de Winnipeg, une usine de fil-machin et de conducteur électrique en aluminium dont le coût prévu est de \$3,000,000, afin de répondre à la demande du marché créée par le projet d'aménagement hydro-électrique de la rivière Nelson, ont annoncé conjointement M. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba et M. Paul Leman, vice-président et directeur général de l'exploitation de la compagnie. L'Alcan a pris une option sur 10 acres de terrain à Transcona à 7 milles à l'est de Winnipeg en vue de l'implantation de cette usine. Au début, l'usine en question aura une étendue de plancher de 40,000 pieds carrés sur trois acres de terrain, mais la compagnie prévoit une expansion possible par la suite. Le terrain et l'immeuble coûteront environ \$1,250,000. L'équipement nécessaire à la fabrication du fil-machin exigera une mise de fonds de \$750,000 et la tréfilerie, une dépense de \$1,000,000, a précisé M. Leman. Cette première usine intégrée de câble conducteur électrique en aluminium dans les provinces des Prairies aura une capa-

cité de production de 10,000 tonnes par année et fournira de l'emploi à environ 125 personnes.

L'Alcan a été, au Canada, le premier producteur de conducteur électrique en aluminium pour le transport d'énergie à haute tension; elle en a commencé la production en 1902. C'est également la seule entreprise du Canada où la fabrication de ce produit est complètement intégrée, depuis le stade de la production du métal jusqu'à celui de la fabrication du fil-machin et de sa transformation en câble. L'Alcan offre de plus un service de conception technique et d'assis-

tance au chantier, aux entreprises d'utilité publique qui sont ses clientes.

Si comme prévu des marchés pour des accessoires de lignes en aluminium et des matériaux de construction en aluminium se développent, l'Alcan envisagera la possibilité d'installer une presse à filer pour produire les profilés nécessaires. L'addition d'une telle presse exigerait un investissement d'environ \$750,000.

Cette nouvelle usine intégrée sera la première usine établie par l'Alcan au Manitoba. La Compagnie exploite déjà des usines en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec ainsi que des gisements de spath fluor à Terre-Neuve, et possède des sièges commerciaux dans tout le pays.



**Sono Services Inc.**

vous présente la

**MACHINE À DICTER**

avec

**DISQUES RÉUTILISABLES**

des milliers de fois

**Sono Services Inc.**

416, RUE MCGILL  
MONTREAL, QUÉ.

**842-4651**

☐ 5 jours d'essai gratuits

une démonstration

☐ dépliant explicatifs

JE DÉSIRE

NOM .....

CIE .....

ADRESSE .....

**BOLTON, TREMBLAY  
& COMPAGNIE**

GÉRANTS ET CONSEILLERS EN PLACEMENTS

1245 ouest, rue Sherbrooke  
Montréal 25

2200, rue Yonge  
Toronto 12

## Le statut des conseils économiques régionaux serait bientôt défini

Un rapport final serait prochainement soumis au conseil des Ministres dans le but de définir officiellement les fonctions des organismes régionaux d'orientation économique. Dans l'intervalle, permettez-moi de vous livrer quelques réflexions qui, je l'espère, pourront s'inscrire dans le cadre de votre imposant congrès et qui situeront, l'une par rapport à l'autre, l'action du ministère de l'Industrie et du Commerce et celle du Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois, a déclaré M. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce, au récent congrès annuel du Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois, à Val d'Or.

Le Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois n'est certes pas le premier venu des organismes régionaux fondés au Québec depuis quelques années, mais il est à coup sûr celui qui a enregistré la montée la plus impressionnante.

Depuis sa fondation, en décembre 1963, votre groupe a attiré sur lui non seulement l'attention de l'opinion publique du Nord-Ouest québécois, mais aussi celle des autres organismes régionaux de la province et celle du gouvernement, a dit M. Lévesque.

Dès 1965 d'ailleurs, le Conseil d'orientation économique du Québec n'a pas hésité à vous accorder son accréditation, et encore cette année, on me dit qu'il s'apprête à faire de même.

### Subvention

Faisant suite à cette reconnaissance officielle, le gouvernement du Québec, par le truchement du ministère de l'Industrie et du Commerce, a accordé l'an passé au Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois, une somme de \$5,000, montant qui, cette année, sera, selon toute probabilité, non seulement renouvelé, mais sensiblement augmenté.

C'est dire toute l'importance que nous accordons à l'initiative des différents corps publics et privés qui composent votre conseil. Au cours des derniers mois, le Conseil d'orientation économique s'est penché sur le rôle que doit jouer une structure régionale comme la vôtre, et tout dernièrement, il a procédé à des consultations quant à l'orientation du travail des conseils économiques régionaux, a poursuivi M. Lévesque.

Vous avez même cru bon de prévoir deux autres catégories de membres, soit les membres associés et les membres consultatifs, afin de canaliser du côté de votre organisme l'appui moral et l'assistance technique qui sont essentiels à votre succès.

En procédant de cette façon, vous avez fait de votre conseil économique, une sorte de confédération des forces vives de la région.

Mais, afin de pénétrer encore plus avant le milieu, vous vous êtes souciés de convoquer des réunions d'information, démontrant ainsi votre volonté d'intéresser chaque citoyen de la région, citoyen qui, en définitive, anime les organismes dont vous êtes issus.

On s'aperçoit dès lors qu'un conseil économique régional, dans sa fonction de regroupement, est le théâtre d'un double mouvement entre la population et ses chefs de file: d'abord, il faut véhiculer les besoins de la région vers les centres de décision; ensuite, il faut informer les citoyens des politiques présentes et à venir. Ces deux éléments constituent, la base essentielle d'une véritable prise de conscience régionale, selon M. Lévesque.

\* \* \* \*

Une fois la phase d'organisation définitivement mise en route, votre première préoccupation fut de créer des commissions d'étude sur différents secteurs de la vie économique: aménagement rural, industrie secondaire, main-d'oeuvre, services, tourisme.

Le fait est à signaler car, bien d'autres à votre place se seraient dépêchés d'organiser une délégation vers Québec. Au contraire, vous avez préféré subordonner l'action à l'étude.

A la lecture des rapports émanant de vos comités, on note immédiatement que les participants veulent, d'une part, faire un travail d'équipe et, d'autre part, identifier les vrais problèmes de la région.

En même temps que ces comités d'étude, prenaient forme différents projets où l'on retrouve l'approche

concrète et le réalisme de vos délibérations. Certains de ces projets sont remarquables en ce qu'ils touchent l'avenir du Nord-Ouest québécois et ses perspectives à long terme.

Par contre, d'autres projets visent à réparer certaines situations dommageables pour l'économie de vo-

tre région, et ont une portée plus immédiate.

Mais, dans l'un et l'autre cas, les projets que vous avez soumis, ou que vous avez l'intention de soumettre au gouvernement, nécessiteront des déboursés et une aide technique que vous êtes dans l'impossibilité de fournir à l'heure actuelle.

C'est pourquoi, l'analyse des relations qui doivent exister entre votre conseil et l'administration provinciale revêt une importance primordiale.

### Coopération

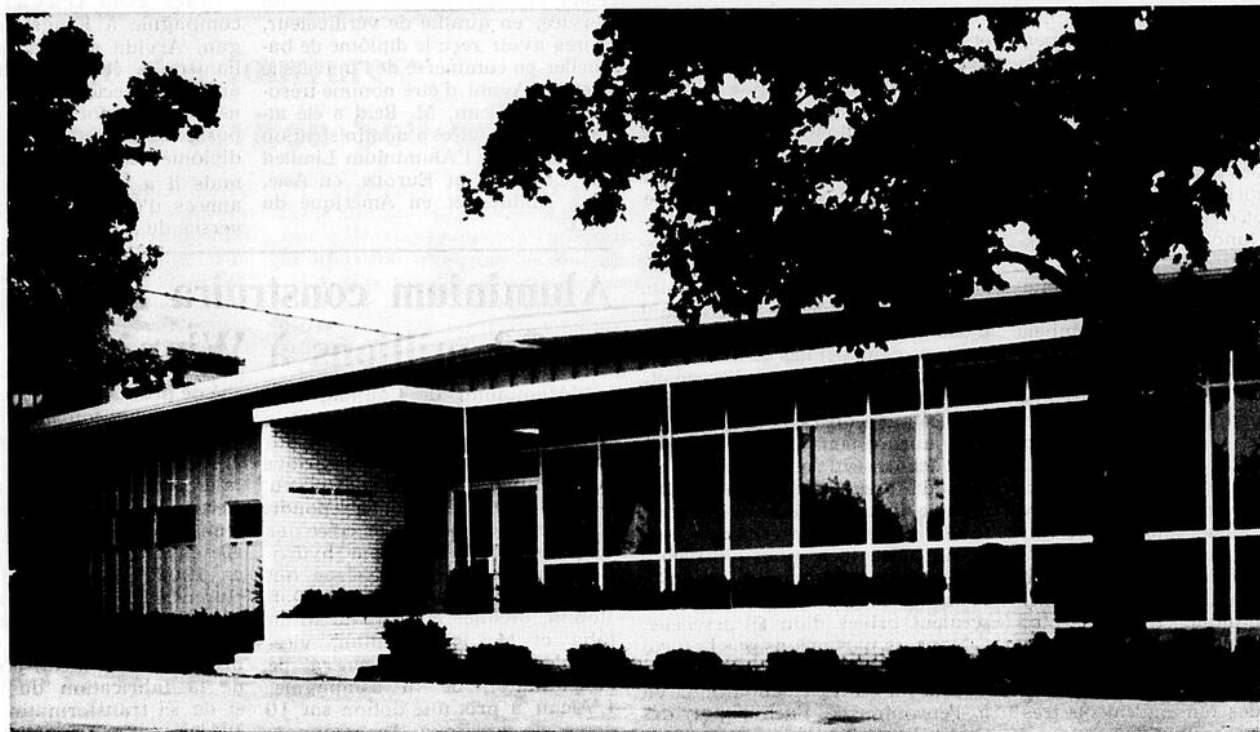
Car, à quoi donc, je vous le demande, peuvent servir vos études si, d'un côté, vous ne jouissez pas de la coopération gouvernementale et si, de l'autre, vous ignorez tout des programmes économiques régionaux que se proposent de mettre en oeuvre les différents ministères?

Le Conseil d'Orientation économique du Québec, le Comité permanent d'aménagement des ressources, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, le ministère des Terres et Forêts, le ministère de l'Industrie et du Commerce et bien d'autres organismes publics, sont autant d'interlocuteurs qui ont intérêt à dialoguer avec les conseils économiques régionaux dans l'élaboration et l'application des politiques gouvernementales.

Mais dans ce processus de planification économique, vous devez bien vous demander quelle coordination existe au niveau gouvernemental?

La question est pertinente, puisque depuis 1961, plusieurs mécanismes ont été créés dans le but d'assurer le meilleur fonctionnement possible de l'appareil administratif.

(Suite à la page 9)



## La qualité supérieure des bâtiments Armco saute aux yeux

Jetez un coup d'oeil sur n'importe quel bâtiment Armco. La qualité vous sautera aux yeux: qualité du toit (Armco offre un choix d'aciers recouverts, conçus pour bien résister à l'atmosphère industrielle), qualité des panneaux muraux STEELOX (en émail acrylique de différentes couleurs). Et ces attrayants panneaux de murs extérieurs, à l'épreuve des intempéries, n'ont pas d'attaches visibles qui les déparent ou qui puissent plus tard rendre l'entretien difficile.

Cette excellence est, pour ainsi dire, la pierre angulaire de tout le système de construction Armco: les bâtiments les plus attrayants, les plus fonctionnels, à prix raisonnables.

Adressez-vous donc au représentant Armco et comparez la qualité qu'il vous offre à celle des autres bâtiments sur le marché; vous trouverez son nom dans les Pages Jaunes, sous la rubrique "Bâtisses en métal". Ou encore, utilisez le coupon ci-contre.

Armco Drainage & Metal Products of Canada Ltd.  
465, av. Victoria, St-Lambert, P.Q.

Veuillez me renseigner sur les bâtiments Armco pour l'usage suivant:

Mesures approx. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Titre \_\_\_\_\_

Compagnie \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Province \_\_\_\_\_

**BÂTIMENTS ARMCO**

Vancouver • Calgary • Edmonton • Regina • Winnipeg • Toronto • Guelph  
Ottawa • Québec • Montréal • Sackville • Halifax • St-Jean (T.N.)



(Suite de la page 8)

## Le statut...

D'abord, le Conseil d'orientation économique, dont votre organisme est la réplique régionale, joue un rôle consultatif auprès du gouvernement. C'est votre principal interlocuteur à Québec en ce qui concerne l'élaboration de projets à moyen et à long terme.

À côté de lui, le Comité permanent d'aménagement des ressources réunit huit hauts fonctionnaires des ministères s'occupant plus particulièrement des ressources matérielles de la province. Cet organisme, créé en 1963, a pour principale tâche, de coordonner l'action gouvernementale dans certains projets d'aménagement du territoire québécois.

Depuis quelques années, il existe un autre comité situé à mi-chemin entre le Conseil des ministres et les deux organismes que je viens de décrire. Il s'agit du comité ministériel de planification qui groupe cinq ministres dont trois sont ici présents ce soir: le ministre de l'agriculture et de la colonisation, M. Alcide Courcy et le ministre des terres et forêts, M. Lucien Cliche, font partie de ce comité. Le gouvernement souligne ainsi l'importance qu'il attache à l'aménagement rural et au développement rationnel de l'une de nos plus grandes ressources naturelles, la forêt.

Le comité ministériel de la planification étudie les rapports en provenance du Conseil d'orientation économique et du Comité permanent d'aménagement des ressources afin de les acheminer définitivement au conseil des ministres.

### L'action du ministère de l'industrie et du commerce

Pendant que, de votre côté, l'année 1965 fut celle du grand démarrage, de notre côté, elle a été marquée par une intensification de l'action régionale du ministère de l'industrie et du commerce, en collaboration avec les autres ministères, notamment, celui de l'agriculture et de la colonisation et celui des terres et forêts.

En fait, depuis un an, nous avons eu chez nous comme objectif prioritaire le développement économique régional. Cette préoccupation s'est manifestée par un déploiement d'énergies de la part de presque tous les services de notre ministère, dans le but principal de supporter les initiatives déjà entreprises par des organismes comme le vôtre.

Au Bureau de recherches économiques, la division des études régionales a mis au point la nouvelle carte administrative du gouvernement. Pour l'Abitibi, ce nouveau système s'est traduit par la désignation d'une métropole régionale, Rouyn-Noranda, d'un sous-centre régional, Amos, et de trois centres intermédiaires, Val-d'Or, Ville-Marie et La Sarre.

La raison de ce changement, c'est que nous voulons, à la fois, rapprocher le gouvernement de la population par une décentralisation administrative, mais aussi, coordonner les forces des fonctionnaires régionaux en évitant l'éparpillement et la dispersion. Ceci ne peut être qu'à l'avantage de votre région, et de chacune de ses composantes.

Au Bureau de la statistique, la division de recherche a intensifié ses efforts afin d'ébaucher un système de comptabilité régionale. À l'aide de chiffres détaillés sur l'agriculture, l'industrie, les forêts, le tourisme, et ainsi de suite, nous pourrions déceler avec précision les possibilités de développement propres à chacune des régions; dans le cas particulier de l'Abitibi, nous pourrions collaborer avec vos groupes de travail qui se préoccupent de dresser un inventaire régional.

La direction du commerce a participé, au cours de la dernière année,

à treize expositions régionales, dont l'une à Rouyn, dans le but d'apporter un appui concret aux commerçants de la Province. Sur le plan extérieur, plusieurs industriels ont été amenés à prendre une part active, soit dans des expositions industrielles à l'étranger, ou dans des missions commerciales.

Même la direction des délégations à l'étranger, qui a des bureaux à New York, Londres, Paris et Milan, s'est préoccupée du développement économique régional du Québec et a organisé, en ce sens, une rencontre, au mois de juin dernier, entre ses conseillers économiques et tous les délégués industriels régionaux afin de connaître avec précision la vocation de chacune des régions.

J'ai parlé tantôt du rôle du ministère par rapport aux conseils économiques régionaux. Au cours de la dernière année, le ministère de l'industrie et du commerce, en collaboration avec le Conseil d'orientation économique, a favorisé la création de nouveaux or-

ganismes régionaux, qui ont été accrédités et à qui une subvention a été versée. Les délégués industriels régionaux du ministère ont joué le rôle d'animateurs et d'agents de liaison auprès de ces conseils.

À la direction de l'industrie, qui est la première concernée en matière de développement régional, le service d'expansion industrielle a mis sur pied un système de visites industrielles; le service de consultation, pour sa part, a organisé pas moins de 35 journées d'études à l'intention des industriels et des hommes d'affaires dans presque toutes les régions de la province.

Quant au service de développement régional, l'activité y a été fébrile: en plus de la nomination d'un nouveau directeur, ce service a vu passer, de janvier 1965 à mars 1966, de six à treize, le nombre de ses délégués régionaux; en Abitibi, un nouveau délégué sera nommé d'ici quelques semaines pour remplacer M. Houdet, maintenant affecté à la région des Bois-Français. Il me fait ici plaisir de souligner le magnifique travail ac-

compli par M. Houdet dans votre région, et je profite de l'occasion pour l'en féliciter et lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Les délégués se sont principalement préoccupés de promotion industrielle, et à ce titre, ont participé à l'implantation d'au moins cinquante nouvelles industries, totalisant des investissements de l'ordre de \$100,000,000. Ils ont aussi assisté les industries existantes dans la réalisation de projets d'expansion. Certains délégués régionaux ont tenté quelques initiatives en vue d'un regroupement des fonctionnaires régionaux.

### Nouvelles formules

Dans le cadre d'une politique régionale qu'est en train de mettre au point le Conseil d'orientation économique du Québec, le ministère de l'industrie et du commerce est en train d'étudier de nouvelles formules de développement industriel qui viendront s'ajouter à celles que nous utilisons déjà.

L'industrie secondaire, au Québec, a besoin de l'appui total du

gouvernement afin d'atteindre son plein développement, et nous sommes en voie de faire un nouveau pas en avant dans les méthodes de promotion industrielle.

Les nouvelles formules que nos économistes sont à mettre au point, pourront être basées, par exemple, sur les différenciations régionales de la province.

Maintenant que la nouvelle carte administrative est en vigueur, nous pouvons tirer des conclusions sur le plan économique et industriel.

Ainsi, nous pourrions proposer progressivement des mesures concrètes de nature à activer substantiellement le montant des investissements et à en assurer une meilleure distribution territoriale.

Le nord-ouest québécois, tout comme les autres régions du Québec, fera naturellement partie de ce grand plan d'action et nous osons espérer qu'avec la coopération de tous les agents de la vie économique, cette nouvelle étape connaîtra un franc succès, a conclu M. Lévesque.

# Si vous voulez acheter ou vendre quelque chose, il est un marché idéal: les 70 pays de l'Expo 67.

Au Bureau d'expansion économique de l'Expo 67, vous aurez toutes les chances du monde de vendre ou d'acheter quoi que ce soit à ou d'un ou plusieurs pays. Cette exposition universelle aura lieu à Montréal du 28 avril au 27 octobre, l'an prochain.

Le Bureau d'expansion économique est un service unique créé par l'Expo pour son Centre de commerce international. Son seul but: encourager les échanges commerciaux entre les soixante-dix pays qui participent à l'Expo.

Les services du Bureau

d'expansion économique? Depuis les conseils commerciaux professionnels jusqu'aux services des présentations, depuis les conférences données par les experts commerciaux de renommée mondiale jusqu'au club Expo, où vous pourrez rencontrer des collègues des quatre coins du monde, l'Expo vous offrira les plus vastes possibilités.

Nombre d'hommes d'affaires canadiens profiteront des occasions innombrables que leur offre le Bureau d'expansion économique.

Pourquoi ne pas les imiter? Ecrivez au Bureau d'expansion économique de l'Expo 67, 1, Place Ville-Marie, Montréal, en indiquant quel aspect vous intéresse le plus. Nous ferons l'impossible pour vous aider.

COMPAGNIE CANADIENNE DE  
L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1967  
Montréal, Canada

**expo67**

28 AVRIL — 27 OCTOBRE 1967

© Copyright 1967. Tous droits réservés. La Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967.

# Forte progression de l'économie canadienne mais tendance marquée à l'inflation

Pour la cinquième année consécutive, l'économie canadienne est demeurée en forte progression avec une tendance marquée à l'inflation, selon le rapport annuel du gouverneur de la Banque centrale du Canada. Pour la deuxième année également, notre économie a évolué plus rapidement que celles des États-Unis et de la plupart des autres pays industrialisés. En dépit du fait que la population active a continué d'augmenter, le niveau de l'emploi s'est développé à un rythme tel que le taux de chômage n'a cessé de diminuer jusqu'au niveau très bas de 1956.

L'un des principaux traits de l'évolution de l'économie du Canada en 1965 consiste dans l'accroissement de 9 1/2 p.c. du Produit national brut, même si cette hausse s'explique en grande partie par une augmentation des prix d'environ 3 p.c. Ainsi, l'augmentation de la production se situe à 6 1/2 p.c. tout comme en 1964.

Si la demande de professionnels, de techniciens et de travailleurs spécialisés nous avaient déjà donné un bon indice de la diminution du chômage, ce fait s'est concrétisé dans les statistiques officielles. Le taux annuel moyen de chômage s'est en effet abaissé jusqu'à 3.9 p.c. alors qu'il s'était fixé à 4.7 p.c. en 1964. Bien mieux, au cours

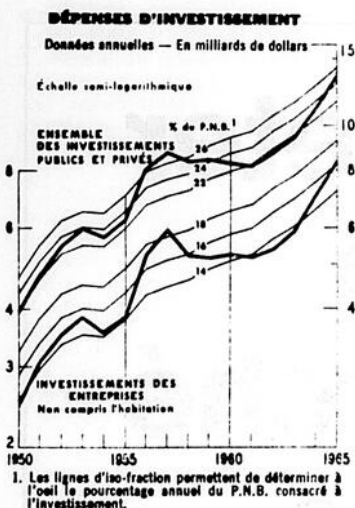
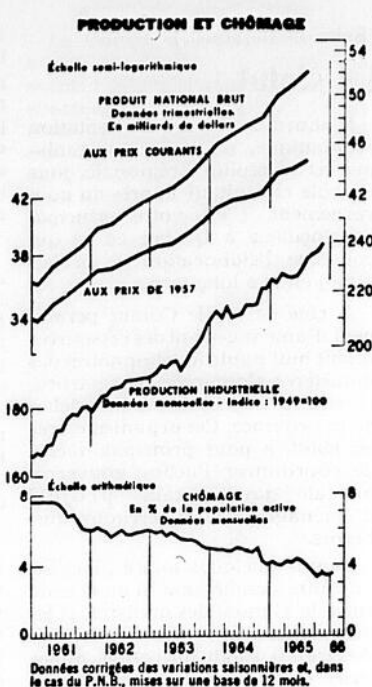
Autre fait à noter: les investissements ont tendance depuis quelques années à s'orienter vers l'industrie secondaire de transformation, le transport urbain, les universités, les immeubles à bureaux et autres secteurs du commerce et de la finance. Il reste cependant que les investissements dans le secteur primaire, l'exploitation des ressources

de 15 p.c. en 1965, de sorte que le nombre de voitures immatriculées au Canada s'est accru de près de 25 p.c. La somme des dépenses à tous les paliers de gouvernement s'est fortement accrue pour totaliser 30 p.c. de la dépense nationale brute, compte tenu des paiements de transfert au bénéfice du secteur privé, y compris les versements aux hôpitaux et aux universités.

## Inflation

Ce qui se dégage de ce bilan, c'est que l'évolution des prix et la balance commerciale ont subi les effets défavorables des pressions croissantes de la demande sur l'économie. En effet, pour un grand nombre de biens et de services, les prix ont obéi à un mouvement de hausse accélérée, d'inflation. Le déficit de la balance commerciale qui avait eu tendance à diminuer depuis 1962 a connu une évolution en sens inverse cette année: les importations de marchandises ont augmenté plus rapidement que la production intérieure et les exportations.

Un autre fait illustre bien ces tendances inflationnistes. A cause des tensions qui se sont manifestées dans l'industrie du bâtiment et qui favorisaient une hausse rapide des coûts, le gouvernement fédéral a



Textes et commentaires préparés en collaboration par Jacques ROLLAND et Félix VALLEE

du dernier trimestre, en tenant compte des variations saisonnières, le taux de chômage est descendu jusqu'à 3.4 p.c.

## Investissements

Les principales composantes du PNB ont continué d'augmenter au cours de l'année mais la plus forte hausse provient des dépenses d'investissement des entreprises qui constituent l'élément le plus dynamique de l'expansion. D'après des estimations il est possible d'entrevoir que ces dépenses augmenteraient de 17 p.c. en valeur et 13 p.c. en volume.

Le total des investissements publics et privés a atteint 25 p.c. du Produit national brut, ce qui représente une baisse de 2 p.c. sur 1956, alors qu'ils constituaient 27 p.c. du PNB, pourcentage record qui s'est alors expliqué par les travaux de la canalisation du St-Laurent.

naturelles et des industries connexes sont encore très importants, même s'ils ont une tendance relative à diminuer.

## Autres secteurs

La construction d'habitations est la seule composante importante de la dépense intérieure qui ait progressé moins rapidement au cours de l'année. Le taux d'accroissement est passé de 18 p.c. en 1964 à 5 p.c. en 1965. Là encore, l'augmentation observée est attribuable à des prix plus élevés plutôt qu'à un accroissement de volume.

Par ailleurs, les dépenses de consommation des particuliers ont continué à augmenter, malgré une plus forte proportion du revenu disponible consacrée à l'épargne. Les dépenses de consommation de biens et services se sont accrues de 7 1/2 p.c. Les ventes de voitures neuves qui avaient progressé de 10 p.c. en 1964 ont de nouveau augmenté

dû remettre à plus tard quelques-uns de ses projets et a recommandé fortement une politique sélective de modération dans les programmes d'investissement.

## Manifestation en faveur de l'aide aux orphelins

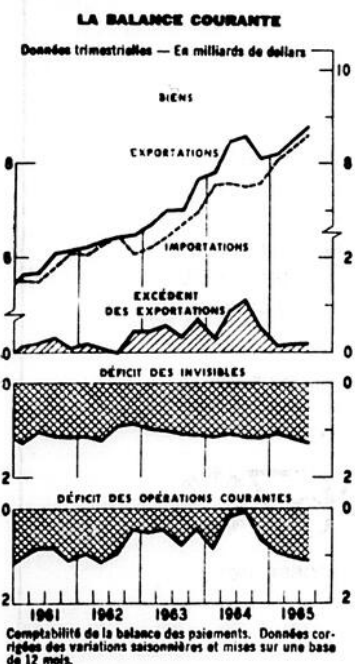
Le président fondateur de l'Association d'aide aux orphelins, M. Noël Flavien, invite le public à venir se récréer lors du buffet-dansant au profit de l'Association. Sous la présidence de M. Guy Limoges, deuxième vice-président, samedi, le 16 avril, à 8 heures

30 p.m., au centre sportif Paul-Sauvé, 4000, est rue Beaubien, angle Pie-IX.

Un vaste terrain de stationnement est à la disposition du public. L'orchestre de Kalena et son ensemble fera les frais de la musique pour tous les goûts. Pour cette danse, il y aura: bière, boisson et liqueur, les jeunes de moins de 20 ans ne sont pas admis. Il y aura de magnifiques prix de présence.

Artistes invités: Mlle Ginette Desjardins, chanteuse, M. Enzo Anthony, trompettiste et chanteur de charme.

## Nos transactions avec l'étranger conduisent encore à un déficit



La balance courante du Canada s'est à nouveau soldée par un déficit d'importance. Alors que ce déficit était de \$433 millions en 1964, il est passé à \$1.1 milliard en 1965. Cette marge déficitaire s'explique par le fait que les exportations de marchandises n'ont augmenté que de 6 p.c. en 1965 comparativement à 16 p.c. l'année précédente.

D'une part, les ventes de blé ont diminué de quelque \$175 millions alors que les autres exportations ne se sont accrues que de 9 p.c. en 1965 contre 15 p.c. en 1964. D'autre part, les revenus plus élevés des Canadiens ont contribué à augmenter nos importations de marchandises, augmentation qui s'est avérée plus importante que la hausse de nos exportations. Par ailleurs, les paiements d'intérêts et de dividendes n'ont augmenté que légèrement.

## Financement du déficit

Le financement de ce déficit a pu se faire grâce à des rentrées de capitaux étrangers qui se sont chiffrées à \$1,300,000, surtout sous la forme d'obligations vendues à l'étranger. Cette politique a été suivie allégrement jusqu'aux environs du mois de novembre alors que les États-Unis y ont mis fin pour des raisons évidentes. La situation était devenue telle aux États-Unis, que pour protéger leur propre balance commerciale, les Américains décidèrent que pour quelque temps ils achèteraient encore des émissions canadiennes mais à la condition que le paiement en soit différé jusqu'en 1966.

Il faut souligner quand même que cette façon de financer notre déficit a été la meilleure puisque des investissements indirects sous forme d'obligations vaut sûrement mieux que des investissements directs par l'appropriation d'industries domestiques ou autrement.

Pour le "professionnel" et l'homme d'affaires...

**Secompte**  
LE PROFESSIONNEL  
DE LA DÉCORATION



Habiller un bureau ou une étude, les décorer, leur donner la personnalité qui convient à celui qui en fait le siège de son travail, voilà une profession spécialisée. Draperies, stores, tapis, meubles, recouvrements muraux et autres accessoires font l'objet d'une étude de nos experts qui, sur demande, vous rendront visite sans obligation de votre part. Pour tout renseignement, communiquez avec le service de la Décoration d'Intérieur: TEL. 384-3600

**Secompte**  
DRAPERIES-DÉCORATION

D1

# Accroissement des prêts bancaires et congestion du marché des capitaux

La grande activité économique de 1965 n'a pas été sans amener des problèmes de financement tant aux niveaux des gouvernements provinciaux et municipaux que des sociétés privées. 1965 étant la cinquième année consécutive de prospérité, les investissements et travaux publics antérieurs ont fortement rongé les liquidités de l'économie. Les ressources financières pour ainsi dire dormantes étaient presque entièrement utilisées et il a fallu recourir comme jamais aux emprunts bancaires et aux émissions d'obligations. Pour faire face à cette demande de crédit, la Banque du Canada a permis à la masse monétaire, c'est-à-dire aux débits bancaires et à la monnaie scripturale, d'augmenter de 12 p.c. alors que cette accroissement n'a été que de 6 p.c. en 1964. Quant aux banques, l'ensemble de leurs prêts a augmenté de 20 p.c. les prêts personnels et les crédits consentis aux municipalités et aux entreprises formant le gros de cette augmentation. Avec une augmentation des ressources bancaires de 12

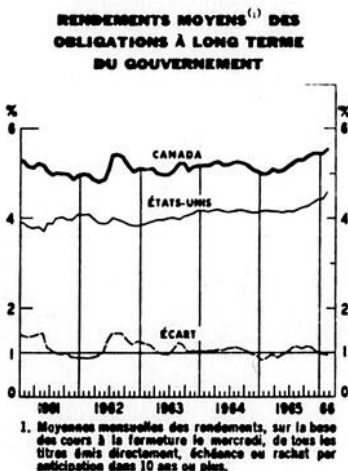
p.c. seulement, les banques se sont forcées pour répondre à la forte demande de crédit de liquider une partie de leurs portefeuilles obligataires ce qui d'ailleurs n'a pas aidé un marché obligataire déjà

faible. Le coefficient de liquidité des banques que l'on peut simplement définir comme proportion de l'encaisse des banques, des effets à recevoir à court terme (appelé réserves secondaires) et du portefeuille d'obligations du Canada par rapport à leur actif total a passé de 34 p.c. à moins de 30 p.c. Jamais dans toute l'histoire bancaire de puis 1944, les liquidités des banques ont touché un aussi faible pourcentage, en d'autres mots, jamais les banques ont été aussi serrées. Il va sans dire que la faillite d'Atlantic Acceptance a forcé les banques à prêter généreusement aux sociétés de financements, alors qu'en même temps ces dernières se voyaient forcées de rappeler ou de limiter leurs prêts aux particuliers et aux entreprises.

## Nouvelles émissions

Quant aux nouvelles émissions d'obligations, elles ont atteint un niveau record. Certes, les émissions de valeurs municipales ont quelque peu flechi, les municipalités préfé-

rant ou étant forcé de recourir au crédit bancaire, à mais les émissions nettes des sociétés privées (nouvelle émission moins remboursements) ont totalisé \$841 millions au regard de \$547 millions en 1964 et \$450 millions en 1963.



\* Ce chiffre diffère de celui qui apparaît dans le

## BANQUES À CHARTRE POURCENTAGE DES LIQUIDITÉS



On serait porté à croire que les entreprises ont maintenant une bonne source de liquidité et ne devraient pas recourir en si grand nombre aux marchés des capitaux. Or, il n'en est rien; l'augmentation de l'usage du financement à court terme par les entreprises est telle, que la plupart devront maintenant convertir une partie de leurs dettes à court terme en obligation à plus long terme et ne pourront procéder à de nouveaux investissements sans recourir encore au financement à long terme.

La forte demande de capitaux a naturellement provoqué un accroissement considérable des taux d'intérêts, qui ont généralement augmenté de 3/4 à 1 p.c. en ce qui concerne les obligations, à longue échéance et de 1 p.c. pour les effets à court terme des gouverne-

ments et corporations autres que les sociétés de financement. La chute des cours des obligations corrélaire naturel à une augmentation des taux d'intérêt, s'est poursuivie pendant presque toute l'année, entraînant des pertes allant jusqu'à \$8-10 sur les obligations à long terme.

## Crédit et inflation

Malgré une politique quelque peu restrictive du crédit, la banque du Canada n'a pas réussi à enrayer l'inflation qui fut de l'ordre de quelque 3 p.c. L'augmentation du taux d'escompte de la Banque centrale de 4 1/4 p.c. à 4 3/4 p.c. au début de décembre dernier toute récente augmentation jusqu'à 5 1/4 p.c., la seconde en 4 mois, indiquent bien les préoccupations de la Banque centrale du Canada; restreindre le crédit pour limiter une demande de biens à laquelle les ressources humaines et techniques ne sont plus en mesure de répondre et qui crée de soi une inflation des coûts et des prix.

## Ministère

de la Voirie: contrat de \$8,672,382

Le ministre de la voirie, M. Bernard Pinard, a signé récemment un important contrat au montant de \$8,672,382. Il s'agit du contrat de la phase de terminaison du pont-tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine conformément au programme de construction. Le pont-tunnel doit être ouvert à la circulation à l'automne 1966. Tel que stipulé dans le contrat, la compagnie de construction Oméga procédera à l'installation du système de ventilation, des systèmes électriques et mécaniques ainsi qu'à l'installation d'un réseau de télévision en circuit fermé permettant la surveillance de la circulation. Tous les autres travaux connexes faisant partie de la traversée du fleuve Saint-Laurent entre Jacques-Cartier et l'île de Montreal se feront de par le même contrat.

## Ce que l'avenir nous réserve...

Selon les statistiques économiques publiées récemment, le premier semestre de 1966 apparaît fort prometteur. La demande de biens durables continue de s'accroître, tel que démontrée par les ventes d'automobiles et d'accessoires électriques. D'autre part, les ventes au détail en janvier et février marquent de nouveaux progrès et cela après décembre, le mois le plus actif que le commerce de détail ait connu. Quant à la production industrielle, tout semble indiquer qu'elle est aussi fortement à la hausse. Les intentions d'achats des consommateurs, et les projets des entreprises reflètent une confiance totale dans un nouvel accroissement des revenus et de la demande des consommateurs.

Tout porte à dire que 1966 sera la sixième année consécutive de croissance au Canada. Une période aussi longue de croissance est un fait absolument nouveau, surtout que nous étions, depuis la dernière guerre, habitués à un cycle de croissance de deux ans, au plus.

## Pressions

Cette période d'euphorie économique ne va pas sans s'accompagner de pressions évidentes sur les moyens de production. Les principaux centres industriels du pays de même que les Prairies ont atteint un pourcentage de chômage voisin de 3 p.c. et bien souvent en deca de ce niveau. À ce niveau de chômage, il ne reste plus guère que la population ouvrière qui quitte volontairement un emploi pour en trouver un meilleur et une faible portion d'individus qui sont chômeurs professionnels. Nous sommes donc pratiquement au seuil du plein-emploi et en fait, dans plusieurs régions où le chômage ne forme plus que 2 p.c. de la population, on fait face au sur-emploi.

Il apparaît déjà certain que 1966; sera une période de fortes pressions inflationnistes ou le travailleur, misant sur l'abondance d'emplois disponibles, fera payer grassement ses services et où l'entreprise, face à une demande qui souvent dépasse ses espérances et sa capacité de production et face aussi à des coûts croissants, augmentera le prix de vente de ses produits. En un mot, tous les facteurs de production sont agencés pour produire une inflation supérieure à celle de l'an dernier.

## Politique monétaire

Les gouvernements tant aux États-Unis qu'au Canada ne sont guère jusqu'ici disposés à hausser les taxes pour refroidir la demande ou encore de limiter leurs propres dépenses. En outre, la guerre du Viet-Nam contribuera sans doute à accroître les tensions inflationnistes. Reste la politique monétaire. Malgré toutes ses limitations,

il semble bien que c'est cette carte que l'on jouera. On est en mesure de s'attendre à ce que l'effort de l'endiguement de l'augmentation de l'endettement et continue de limiter les liquidités des banques et démolir quelque peu les marchés financiers. On doit donc s'attendre en 1966 à un nouvel effort de la Banque du Canada pour enrayer l'inflation.

Cet effort sera cependant parallèle à l'effort de la Banque centrale de Washington. En vertu d'une entente avec Washington, le Canada s'est engagé à maintenir au minimum nécessaire ses réserves de dollars américains, pour que les entreprises et les gouvernements canadiens puissent emprunter sur le marché américain, sans être sujets à la fameuse taxe d'égalisation des taux d'intérêts. Cette dernière taxe, imposée par le gouvernement américain sur presque tous les prêts à l'étranger, rend toute transaction de ce genre prohibitive. Dans ces conditions, il faudra tout en poursuivant une politique restrictive du crédit, que la Banque du Canada empêche les taux d'intérêts canadiens d'être substantiellement plus élevés qu'aux États-Unis, sinon l'investisseur américain pourrait être tenté d'envoyer trop de fonds au Canada ce qui gonflerait nos réserves au delà du niveau permisible. Le Canada risquerait alors de ne pouvoir emprunter sur le marché américain pour financer son large déficit résultant de ses transactions avec l'étranger.

## Limitation de la politique monétaire

Finalement, il faut aussi signaler les limites de la politique monétaire pour combattre l'inflation. D'une part, la politique monétaire restrictive empêche le développement des régions pauvres où il existe du chômage, tout aussi bien que des régions riches. Or, il est en soi imbecile d'appliquer la même politique de carcan à Toronto qu'en Gaspésie ou le chômage est

encore très élevé. D'autre part, en bloquant les avenues du crédit on risque d'encourager une liquidation rapide des inventaires, d'arrêter brusquement non seulement les investissements mais aussi le désir d'investir. En un mot on risque d'appliquer les freins trop fortement comme on l'a fait en 1955, ou la période de croissance fut suivie d'une longue récession, provoquée en partie par une politique monétaire trop serrée. Il se pourrait donc que le prochain discours du budget nous amène quelques augmentations sélectives de taxes pour obvier à ces inconvénients.

## LE MONTREALISTE

- Seul mensuel en son genre de langue française au Canada.
- Rédigé par une brillante équipe de journalistes et d'écrivains.
- S'adressant à tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à connaître et à comprendre l'actualité politique, économique, artistique et culturelle du Canada.

## LISEZ LES PAGES FINANCIÈRES

d'André Desautniers

- Toute correspondance doit être adressée à nos bureaux du Palais du Commerce, 1700, Berri, suite 30, Montréal (24) — Tél. 288-9739.

Demandez nos tarifs de publicité:

ANNONCEZ DES MAINTENANT DANS LE MONTREALISTE

## La fonction des relations publiques dans la gestion de l'entreprise

par Henri-Georges GONTHIER

conseiller en relations industrielles et publiques

Au congrès que l'API tenait récemment nos chefs d'entreprises se sont interrogés sur leurs relations avec la société, les syndicats et l'Etat, dans l'optique du Québec en marche, avec ou sans l'homme d'affaires. En septembre prochain La Chambre de Commerce de la Province de Québec passera au crible des relations de l'homme d'affaires et l'Etat.

Des vérités fondamentales ont été énoncées à ce congrès et comme le disait le président du Trust Général du Canada, M. Marcel Faribault, récemment:

"L'entreprise devra revenir aux réalités réalistes et sûres, même si elles sont parfois anciennes."

Ces réalités réalistes et sûres les confrenciers les ont situées dans l'optique des besoins de l'homme économique et social.

Le président de la Banque Canadienne Nationale, M. Louis Hébert les a énoncées comme ceci: je cite, "La véritable matière dans l'industrie c'est l'homme".

"Le temps n'est plus où l'on était patron de droit divin, de père en fils".

"L'entreprise moderne doit conjuguer ses efforts avec ceux de l'Etat et des syndicats pour que règne un équilibre stable au sein de la société".

Louis Laberge, président de la F.T.Q., observait à la suite de ce congrès que:

"Il y aurait intérêt assez souvent à ce que la partie patronale défende publiquement ses positions".

M. Carrier Fortin, ministre du travail, soulignait l'importance de la collaboration au sein de l'entreprise libre en ces termes: "L'Association Professionnelle est une condition sine qua non à l'exercice d'une démocratie saine dans une société de plus en plus intégrée".

M. Florient Tessier, dans son étude "Problèmes et Fonctions de la Direction" écrivait ceci: "La vie d'une entreprise n'est pas le fait d'un seul mais celui d'un ensemble de volontés; l'action convergente de ces volontés ne peut s'obtenir que par l'harmonie".

Action convergente des volontés vers l'harmonie voilà l'objectif et la fonction des relations publiques, relations sympathiques avec la société, avec l'Etat, avec le monde syndical.

Réalités anciennes réalistes et sûres; l'Homme matière dans l'industrie (Homme consommateur et Homme producteur) L'Homme social (celui existe par les relations qui le situent et le déterminent par rapport à la collectivité); collaboration au sein de l'entreprise; relations de l'entreprise avec l'Etat les syndicats, la collectivité; action convergente des volontés vers l'harmonie, voilà les objets, les buts et la fonction des relations humaines, relations intérieures et extérieures.

Par contre le syndicalisme, devant l'Etat, présente un front commun appuyé par un imposant secteur de la population et une opinion publique orientée par une information "filtrée".

Les conflits d'intérêts entre l'entreprise privée, la classe ouvrière et l'Etat s'avèrent de plus en plus nombreux, de plus en plus graves, et les relations de plus en plus

Ces conflits ont généralement tendues.

pour origine l'absence presque complète, au palier de la Direction, de notions de l'organisation scientifique du travail en regard des besoins, des aspirations, de l'attitude et du comportement des employés et de la philosophie, la technologie et l'art des communications intérieures et extérieures.

Je traiterai dans cet article, des relations publiques (intérieures et extérieures) et de leur fonction dans la gestion de l'entreprise.

M. Thom Kerstiens, dans l'exposé de la situation déplorable des relations de l'entreprise et de l'opinion publique dans les pays de l'ouest, qu'il a présenté lors du congrès, a fait exception des Etats-Unis.

Pourquoi? C'est que le monde des affaires américain, au lende-

main de la débacle des années 1929 à 1932, s'est ressaisi, a regroupé ses forces, scruté les causes du cataclysme financier dont il avait été la victime et posé les bases d'un développement économique plus rationnelle et mieux structuré. Cette prise de conscience a révélé

aux chefs d'entreprises américaines une vérité qu'ils ont exprimée comme ceci: "All business in a democratic society begins with public permission and exist by public approval".

L'un de leur plus grand capitaine de l'industrie ajoutait: "Produc-

tion is cost, public acceptance is profits".

L'homme d'affaires américain admettait que la prospérité de l'entreprise privée repose sur la conjonction de quatre éléments: le capital-épargne, l'équipement, le capital humain, la communauté. Il admettait que l'entreprise libre avait des responsabilités et des obligations envers la société.

Ce fut les débuts de la philosophie et de la pratique des relations humaines, relations employeurs-employés, relations publiques et de l'art et de la technologie des communications.

Aujourd'hui, dans un nombre toujours croissant d'entreprises américaines, les relations publiques est une fonction de la gestion de l'entreprise au poste supérieur de la Direction, elles sont même une fonction de l'administration

fédérale à Washington. Les universités américaines ont intégré l'enseignement des disciplines et des techniques des relations publiques à leur faculté des sciences commerciales. Elles forment des compétences et les Sociétés de Relations Publiques formulent des Codes de pratique. L'Angleterre, la France entre autres ont suivi l'exemple des Etats-Unis.

Gérald Antoine, recteur de l'Académie d'Orléans décrivait ainsi les relations publiques: "Les Relations Publiques doivent transcender les réalités économiques de l'entreprise pour les incorporer à la réalité sociale qui les englobe".

Francis Dumont, de l'Institut des relations publiques, Paris, France; écrivait ceci:

"A l'âge de la deuxième révolution industrielle, cette activité (Re-

(Suite à la page 13)



### Tout le monde parle du temps qu'il fait. Le Canadien Pacifique vous donne la température qu'il faut.

Sous la pluie ou sous le soleil, le Canadien Pacifique a un wagon qui brille par tous les temps. Il s'appelle le wagon à réfrigération mécanique. Un nom trop long pour quelque chose d'aussi simple.

En réalité, ce wagon du Canadien Pacifique transporte son propre climat. Vous choisissez la température qui convient à vos marchandises et il la maintient. Il se prête à tous les genres d'expédition de denrées périssables puisqu'il possède une gamme de températures variant entre moins zéro°F. et 75°F. De plus, on n'a pas oublié les expéditeurs de produits congelés ou de boeuf frais qui exigent une température constante de 32° à 34°F.

Il y a même un petit extra dans ce wagon à l'intention des expéditeurs de boeuf. Un système de rails pour les pièces de boeuf. Grâce à ce dispositif, trois hommes (pas nécessairement forts comme des boeufs) peuvent décharger le wagon entier en une heure et dix minutes. Quelle épargne de travail. Autre chose. Le wagon possède de larges portes qui permettent de laisser passer un chariot à fourche.

La prochaine fois que vous parlerez d'expédition d'aliments congelés, de denrées périssables ou de viande, parlez du wagon à réfrigération mécanique au représentant du Canadien Pacifique, celui qui fait le chaud ou le froid en tout temps.

EXPÉDIEZ PAR LE  
**Canadien Pacifique**

TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

(Suite de la page 12)

## La fonction...

lations Publiques) au service de l'opinion publique constitue un des facteurs de gestion".

On ne peut nier que toutes les décisions de la direction affectent ses relations avec les divers secteurs de la société à tous les paliers, que ce soit des actes posés dans la régie interne, ou la politique de mise en marché. Le personnel administratif, le clerc, le commis, le vendeur le livreur, le grossiste, le dépositaire, le consommateur, le fournisseur sont autant d'agents de relations publiques qui transmettront dans leurs milieux respectifs les impressions favorables ou défavorables. La promotion, la publicité commerciale même reflètent la philosophie et les politiques humaines de l'entreprise.

Les relations publiques sont intérieures ou extérieures.

La fonction des relations publiques intérieures dans la gestion de l'entreprise est d'accroître le rendement du capital humain en amorçant et maintenant le dialogue entre employeurs et employés dans un climat de bonne entente et de collaboration.

La fonction des relations publiques extérieures est d'établir des relations de bons voisinages avec les pouvoirs publics, la communauté sous tous ses aspects par la participation à ses activités.

Ces deux fonctions n'en font réellement qu'une soit, celle d'humaniser l'acte économique, révaloriser la valeur humaine, valeur économique et sociale, dans la perspective d'une conception démocratique du rôle des unités économiques humaines.

La fonction du directeur des relations publiques est de structurer cette humanisation à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise, de maintenir les voies de communications libres, constamment ouvertes, entre la direction, son personnel, le public, l'Etat, la communauté.

Dans l'organigramme administratif où se situe le poste de directeur des relations publiques et qu'elles sont ses responsabilités?

Aux Etats-Unis, en France, en Angleterre et dans quelques entreprises canadiennes, les relations publiques sont confiées à un officier supérieur adjoint au président ou à un vice-président spécialement qualifié.

La première de ses responsabilités est d'observer, d'analyser et d'interpréter le milieu social avec lequel l'entreprise transige au cours de ses opérations.

La seconde est de se familiariser avec tous les aspects de l'administration de l'entreprise, ses relations avec son personnel, son produit ou le service qu'elle rend à la communauté.

La troisième, d'élaborer un programme d'activités qui permettra d'amorcer et de maintenir un dialogue constant et constructif avec son personnel, le public, l'Etat, les syndicats, les divers postes de communications et même les autres secteurs de l'entreprise libre.

Dans l'optique de ces responsabilités la fonction du directeur des relations publiques n'est pas uniquement de renseigner, d'informer l'opinion publique, mais d'informer et de renseigner également la direction sur ce que l'opinion publique pense de l'entreprise, de sa politique administrative de ses relations et de sa manière de voir et d'agir envers son personnel et envers le consommateur de ses produits ou de ses services. C'est à lui qu'incombe la responsabilité d'amorcer et de maintenir le dialogue avec l'autorité civile et religieuse à tous les paliers, un dialogue non pas un monologue, d'amorcer et de maintenir les voies de communication libres avec la presse, la radio, la télévision, enfin avec tous les médiums d'information disponibles.

Dans la perspective des conflits syndicats-Etat-société-entreprise libre, qui retardent la marche de notre évolution économique, ce sera sa responsabilité de collaborer et même d'être l'instigateur du regroupement de l'entreprise privée.

D'accord qu'il existe des conflits d'intérêts au sein des divers secteurs de l'entreprise privée, il n'en est pas moins vrai que sa survie présente une base d'entente.

Les administrateurs confondent trop souvent la fonction d'officier de l'information, d'attache de presse et celle du chef du service de publicité avec celle du directeur des relations publiques. Les premiers sont des techniciens les uns de l'information, l'autre de la diffusion du message commercial tandis que ce dernier est un professionnel, formé aux disciplines des sciences économiques et sociales et à la technique des communications.

L'information et la publicité sont des outils utilisés dans les cadres d'un programme de relations publiques par le professionnel des relations publiques.

Il y a encore des chefs d'entreprises, et non des moindres qui jugent de la rentabilité de leur effort en relations publiques et de la compétence de leur officier de l'information en ajoutant foi à la valeur en dollars de la publicité gratuite publiée ou diffusée. Il arrive très souvent que cet officier est promu directeur des relations humaines, internes et publiques. Il devient bien souvent le messager et le metteur en scène de la direction.

Bref, l'entreprise est arrivée à la croisée des chemins et pour survivre, elle doit se ressaisir, regrouper ses forces, scruter les causes de l'antipathie populaire à son égard, assumer ses responsabilités envers la société et adopter des moyens énergiques afin de reprendre le contrôle de ses destinées.

L'entreprise libre du Québec se doit de scruter le climat social et économique actuel dans la perspective de l'avenir de ses opérations, de rajuster ses structures, de reviser sa philosophie des affaires et ses pratiques, sa manière de voir et d'apprécier, sinon cette liberté d'ac-

## Sera-t-il possible d'acheter du papier-journal sans passer par New-York?

Un député provincial, M. Claude Gosselin a soutenu qu'un journal de Montréal ne pouvait pas acheter de papier fabriqué dans la province de Québec sans passer par le bureau-chef de la compagnie, à New-York, le ministre des terres et forêts, M. Lucien Cliche, a déclaré, devant un comité spécial de la Chambre qui

étudiait les crédits de son ministère, qu'il est prêt à entreprendre des discussions avec les intéressés dans le but de clarifier la situation qui semble anormale. M. Gosselin a déclaré, en cette circonstance, que les Canadiens français doivent adopter des mesures pour prendre le contrôle du trust du papier dans la province de Québec.

Le député a proclamé que la hausse décrétée par les fabricants canadiens et québécois dans le prix du papier-journal va ébranler la structure financière de plusieurs petits journaux du Québec, et c'est à la suite de cette affirmation que M. Cliche a offert de discuter avec les intéressés des implications de cette augmentation de prix.

tion dont elle a joui jusqu'ici. LA liberté qui lui a permis de participer largement aux bénéfices du développement économique canadien lui sera graduellement retirée.

Les relations publiques c'est la fonction clef de la gestion qui permet à l'entreprise d'atteindre ces objectifs.

TRAVAILLER DANS UN BUREAU,  
C'EST COMMUNIQUER

**Parlez, parlez,  
mais  
ne laissez  
rien tomber!**

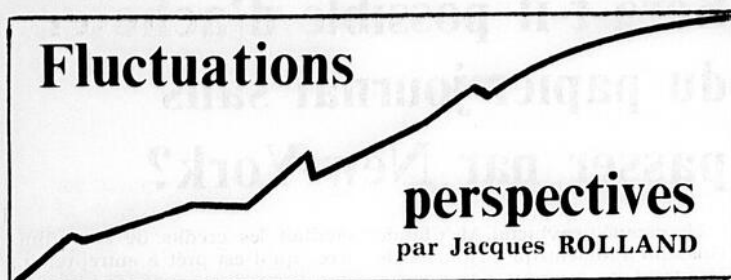
Quand on n'a que deux mains, il peut devenir difficile de communiquer. Par exemple, vous avez entre les mains un dossier, des faits, des chiffres, dont quelqu'un d'autre a besoin. Qu'arrive-t-il s'il vous faut, tout en feuilletant ce dossier, lui parler au téléphone? Vous devez tenir l'appareil d'une main, feuilletter le dossier de l'autre, prendre des notes avec la première main, en coinçant l'appareil entre l'oreille et l'épaule. Le téléphone tombe, les feuilles s'envolent... et votre patience s'use. Cessez de vous faire du mauvais sang: le téléphone haut-parleur de la compagnie Bell vous permettra de téléphoner sans même avoir à tenir l'appareil. Il vous

laissera les mains libres pour écrire, chercher un dossier, tenir vos papiers. Il suffit de se servir une fois du téléphone haut-parleur de la compagnie Bell pour ne plus vouloir s'en passer. Appelez dès aujourd'hui le bureau d'affaires de la compagnie Bell.



**Bell Canada**





## Wall Street regagne ses pertes

Wall Street, après des jours sombres au début de la semaine dernière, où l'indice Dow Jones a perdu quelque 16 points pour se retrouver au niveau de 911, a graduellement regagné ses pertes. L'indice a fermé à 928 et les marchés boursiers canadiens ont enregistré une perte d'environ 1.5 p.c. pour le moment, il semble que le marché ait trouvé un ferme support au niveau de 900 tel que mesuré par l'indice Dow Jones. Cependant, la fermeté des derniers jours de la semaine est au fait plus un repos qu'une reprise. Après avoir été très nombreuses au début de la semaine, les transactions ont continuellement diminué, ce qui indique bien que la participation du public à un mouvement de reprise est encore très limitée.

Certaines valeurs sur le marché canadien ont enregistré des pertes importantes. Noranda à \$50 1/2 marque une perte de près de deux dollars. Algoma Steel a perdu 3 points à \$65. Molson a fléchi d'un point à \$30. Enfin Dominion Stores glisse de un point et demi à \$22.50.

### Optimiste

D'une position plutôt pessimiste, les analystes financiers à se diriger lentement vers une attitude un peu plus positive. Le marché a quand même indiqué qu'il offre un certain degré de résistance à la

baisse. Plusieurs analystes regardent maintenant le niveau de 900 comme étant le minimum auquel l'indice Dow Jones pourrait arriver. Les plus pessimistes s'accordent au niveau de 875 sauf quelques exceptions qui naturellement s'attendent à un effondrement. En somme, il commence à y avoir un certain consensus qui ne voit guère le marché fléchir encore très sérieusement. Plusieurs valeurs se transigent à des prix relativement très bas. Steinberg, Weston, C.P.R. Dominion Stores, International Nickel ont toutes subi de fortes corrections.

### Inflation

Enfin l'inflation est sur toutes les lèvres et il se pourrait fort bien que l'investisseur soit bientôt prêt à risquer plus pour se protéger d'un dollar dont la valeur diminue constamment. C'est historique: les peurs de l'inflation au début provoquent toujours un affaiblissement du marché, parce qu'on insiste trop sur la nécessité d'enrayer l'inflation en limitant l'expansion économique. Mais en fin de compte le public revient toujours avec enthousiasme pour se protéger de la baisse du dollar sachant très bien que l'économie poursuivra sa marche ascendante. La peur de l'inflation devrait donc apporter au marché un certain support.

## Les Papeteries Bathurst: perspectives favorables

Pour 1966, les perspectives de "Les Papeteries Bathurst Limitée" sont favorables; on prévoit une augmentation sensible du volume des affaires et, en conséquence, une amélioration des profits de l'année.

Les expéditions outre-mer de carton-doublure kraft de la nouvelle usine de New Richmond Québec, ont commencé en janvier 1966 et le rythme de production de cette usine s'accroît. La compagnie prévoit que sa production et ses ventes de carton seront en 1966 d'environ 70 p.c. supérieures à celles de 1965. Une forte demande pour les cartons d'emballage existe sur les marchés d'exportations et l'activité économique se maintient à un niveau élevé au Canada. Ces facteurs, combinés à l'exemption d'impôts dont bénéficie la nouvelle usine, devraient se traduire par un accroissement appréciable des résultats de 1966.

Le montant net des ventes est

passé de \$49,225,292 en 1964 à \$51,136,450 mais les profits nets ont diminué de \$2,672,412 ou \$1.39 par action en 1964; à \$2,154,226 ou 85 cents par action ordinaire. Le déclin tient à la hausse du coût de revient, aux dépenses supplémentaires découlant de l'intégration de nouveaux moyens de production et à l'intensification de la concurrence dans la vente des produits de cartons ondulés.

Sous bien des rapports, l'année 1965 a marqué une importante transition dans les opérations de la compagnie. L'intégration de la nouvelle usine de carton-doublure kraft et de moyens additionnels de transformation a nécessité des préparatifs d'une grande ampleur; à la fin de l'année, le travail était presque entièrement terminé.

Les principaux développements de 1965 ont été la mise en marche, vers la fin du mois d'août, de la nouvelle usine de carton-doublure kraft à New Richmond, P.Q., le

## Les ventes et bénéfices de Moore marquent un nouveau record

Moore Corporation, Limited, de Toronto indique, dans son rapport annuel pour 1965 que ses bénéfices et ses ventes pour l'année ont atteint des niveaux sans précédent dans l'histoire de la compagnie. Les profits nets ont augmenté de 18.8 p.c. tandis que les ventes accusaient un gain de 12.4 p.c. sur l'année 1964.

En 1965, les profits nets se sont élevés à \$22,378,584, soit l'équivalent de \$3.18 par action ordinaire. Les profits nets de 1964 avaient été de \$18,832,680, ou de \$2.68 par action. Les profits nets sur chaque dollar des ventes sont cette année 9.3 ¢ comparativement à 8.8 ¢ en 1964.

Les ventes ont formé un total de \$241,312,517; ce chiffre se compare à \$214,628,635 pour l'exercice financier 1964. Les ventes de formules d'affaires comptent pour 90.1 p.c. du total; les emballages spéciaux représentent 6.9 p.c. la machinerie et l'équipement 3 p.c. Les états financiers de la compagnie sont exprimés en devises américaines.

Une proportion de 87.4 p.c. des ventes de Moore a été effectuée aux États-Unis; 11 p.c. au Canada et 1.6 p.c. dans les autres pays.

### Conditions favorables

Au dire du président: "Les conditions économiques qui ont favorisé l'exercice financier 1965 semblent vouloir se continuer en 1966 tant au Canada qu'aux États-Unis. De plus, le volume des commandes pour les premiers mois de l'année dépasse celui de la période

doublage de la capacité de production de produits ondulés à Bathurst, N. B., et l'ouverture d'une nouvelle fabrique d'emballages en Ontario. La compagnie est aussi entrée en société à parts égales avec la Bowaters Canadian Corporation pour la construction future d'une importante usine de pâtes et papiers en Colombie-Britannique. Grâce à l'acquisition d'intérêts majoritaires dans la société Twinpak Ltd., la compagnie s'est assurée une participation dans le marché des contenants en plastique.

## Canada Steamship réalise des bénéfices nets de \$9,027,786

Les bénéfices nets de Canada Steamship Lines pour l'exercice 1965 se chiffrent à \$9,027,786, ou \$3.29 par action, comparativement à \$7,349,410 ou \$2.65 par action en 1964. Les dépenses d'amortissements se sont élevées à \$6,969,655 à rapprocher de \$5,608,802 en 1964. Les compagnies filiales ont contribué à environ 51% des profits. Un gain de capital de \$1,294,585 a été crédité au surplus accumulé. Les investissements ont atteint \$17.6 millions en comparaison de \$15 millions en 1964.

## Philipps Cable offre des droits

La compagnie Philipps Cable Limited a annoncé qu'elle permettra à ses actionnaires, inscrits aux livres de la compagnie au 22 mars, de souscrire au prix de \$23 à des actions ordinaires additionnelles, à raison de une action nouvelle pour chaque cinq actions détenues. Les droits de la compagnie seront négociables sur la bourse de Montréal à partir du 18 mars et les actionnaires auront jusqu'au 13 avril pour exercer leurs droits d'achats.

correspondante de 1965. Ajoutées aux nombreuses commandes déjà en carnets à la fin de l'année, elles permettent de prévoir de bons résultats pour le premier trimestre de 1966." Les dirigeants de la compagnie ont souligné en outre que les prévisions pour les années à venir indiquent une demande sans cesse croissante pour les produits de la compagnie, surtout pour les formules d'affaires.

Le rapport annuel mentionne également la construction et l'équipement, au cours de 1965, de quatre nouvelles usines: dont l'une à Cowansville, Québec; A la fin de l'année 1965, Moore dirigeait au Canada, aux États-Unis et au Mexique, 40 usines de production,

dont trente-cinq manufacturent des formulaires d'affaires.

Les dirigeants de la compagnie mentionnent en outre la conclusion d'accords au Japon et en Amérique centrale pour la création de deux nouvelles sociétés: la Toppan Moore Business Forms, Ltd. de Tokyo dont Moore détient 45 p.c. du capital-actions et Moore Business Forms de Centro America, S. A. de San Salvador, El Salvador, dont Moore détient 49 pour cent des actions. Le rapport signale que l'intérêt de la compagnie dans Lamson Industries Limited de Grande-Bretagne dont Moore détient à peu près 20 p.c. du capital-actions, n'ont pas changé au cours de l'année.

## L'augmentation du prix du papier journal sera rescindée

L'augmentation du prix du papier journal de \$10 la tonne sur les marchés de l'est, annoncée il y a deux semaines, par Bowater Paper et Domtar ne tiendra pas. Mardi dernier, la compagnie canadienne Internationale de Papier filiale de l'International Paper des États-Unis, annonçait qu'elle ne suivrait pas ses concurrents et se contenterait d'une augmentation de \$7 la tonne. Le jour suivant, deux compagnies américaines Kimberley Clark et Great Northern Paper ramenaient l'augmentation de \$7 à \$5 Domtar suivie de Great Lake Paper ont confirmé qu'elles rescindaient leur augmentation de \$10 à \$5. Cette augmentation sera en vigueur le 16 mai au lieu du premier avril tel qu'annoncé antérieurement.

Le prix du papier journal livré à New York sera donc de \$139 exprimé en devises américaines au lieu de E. U. \$134. Il est à prévoir que les prix au Québec et en Ontario seront révisés prochainement, mais rien n'a été indiqué en ce sens.

Le prix du papier journal au Québec est de \$125 la tonne et de \$130 en Ontario. Les papeteries

canadiennes ont produit à 95 p.c. de leur capacité en février dernier comparativement à 91.9 p.c. en janvier. Durant les deux premiers mois de 1966, la production canadienne de papier journal a augmenté de 11.8 p.c. par rapport à la même période en 1965.

## Welwood Canada crée 500,000 actions

A une assemblée spéciale des actionnaires de Welwood Canada de Vancouver, les actionnaires de cette entreprise de produits forestiers ont approuvé la création de 500,000 actions de premier privilège d'une valeur nominale de \$20. La société a placé privément 275,000 actions qui serviront à retirer les actions de premier privilège de la filiale Canadian Collieries Ressources acquise l'an dernier. Pour le moment 225,000 des 500,000 actions autorisées resteront dans le trésor. La United States Plywood Corp. of New York détient environ 73 p.c. des actions ordinaires de Welwood.

**UN EMPRUNT  
DE LA BANQUE  
D'EXPANSION  
INDUSTRIELLE  
PEUT-IL AMÉLIORER  
VOTRE  
ENTREPRISE ?**

Des milliers d'entreprises au Canada ont obtenu des emprunts de la Banque d'expansion industrielle pour développer ou améliorer leurs immobilisations. Si vous avez des projets d'expansion pour votre entreprise et avez besoin de fonds, nous vous invitons à nous consulter.

**bei** **BANQUE  
D'EXPANSION  
INDUSTRIELLE**  
27 SUCCURSALES AU CANADA

**MONTREAL**, P.Q.—901, carré Victoria—Tél.: 866-2701  
**OTTAWA**, Ont., 350, avenue King Edward, Tél.: 232-5789 • **QUEBEC**, P.Q., 925, chemin St-Louis, Tél.: 681-6341 • **SHERBROOKE**, P.Q., 31, ouest, rue King, Tél.: 562-2261 • **TROIS-RIVIERES**, P.Q., 550, rue Bonaventure, Tél.: 375-1621 • **RIMOUSKI**, P.Q., 133, rue St-Germain, Tél.: 724-4461.  
D'AUTRES SUCCURSALES DE LA BANQUE SONT SITUÉES À TRAVERS LE PAYS

**MOH**

UN SERVICE  
COMPLET  
DE PLACEMENT  
DANS DES TITRES  
ET OBLIGATIONS

**MORGAN, OSTIGUY & HUDON INC. LTD.**

MONTREAL TORONTO QUEBEC SHERBROOKE

Le rapport souligne que l'un des importants objectifs que s'était fixé la compagnie au cours de l'année écoulée avait été de prévoir au remplacement éventuel des revenus dérivés de la mine Horne à No-

## Fluctuations des bourses de Montréal et de Toronto

publiée avec  
la collaboration du

Financial Times OF CANADA

**COTE À MIDI**  
18 mars 1966

| INDUSTRIELS               |               |      |        |             |        |                              |                              |                                     |                                   |                      |        |                |                |      |
|---------------------------|---------------|------|--------|-------------|--------|------------------------------|------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|----------------------|--------|----------------|----------------|------|
| Rapport<br>Prix/<br>gains |               |      |        | RENDMENT    |        |                              |                              |                                     |                                   | — SEMAINE EN COURS — |        |                |                |      |
| gains                     | Bene-<br>fice | haut | 1966   | bas         | Titres | 6 mois au<br>premier<br>1965 | 6 mois au<br>dernier<br>1966 | 6 mois au<br>dernier<br>annee fisc. | 6 mois au<br>derniers<br>interim. | haut                 | bas    | ferme-<br>ture | varia-<br>tion | 1000 |
| 4.4                       | 13.2          | 14%  | 10%    | Albilly P   | .56    | .56                          | 65Dec                        | .96                                 |                                   | 12%                  | 11%    | 12%            | +              | 3    |
| 4.0                       | 8.4           | 6    | 3.35   | Acklands    | .10    | .10                          | 65Nov                        | .63                                 |                                   | 5%                   | 5      | 5              | 1/2            | 13   |
| 6.1                       | 25%           | 10%  | 10%    | Alcan       | 1.50   | 1.50                         | 65Dec                        | Nov                                 |                                   | 24%                  | 25     | 25             |                |      |
|                           | 7.61          | 110% | 87%    | Admiral     |        |                              | 65Dec                        | 2.26                                |                                   | Aug/66 30            |        |                |                |      |
|                           | 1.10          | 17   | 13 1/2 | Agnew S     | 1.20   | 1.20                         | 65May                        | 2.26                                |                                   | Sep/19.52            |        |                |                |      |
| 3.3                       | 21.6          | 40   | 11%    | Alfa        |        |                              | 65Dec                        | 1.67                                |                                   | 13%                  | 17     | 17             |                |      |
|                           |               |      | 8.50   | Alfa pld    | 4.75   | 4.75                         |                              |                                     |                                   | 35%                  | 34     | 34             | - 1 1/2        | 61   |
| 4.9                       | 99%           | 95%  |        | " 4 1/2 pld | 4.75   | 4.75                         |                              |                                     |                                   | 95%                  | 95%    | 94%            | - 2%           | 2    |
| 2.6                       | 14.3          | 22%  | 17     | Alfa N Gas  | .80    | .80                          | 65Dec                        | 1.22                                |                                   | 17%                  | 17%    | 17%            |                |      |
| 4.4                       | 24.3          | 27%  | 13 1/2 | Algonquin   | .25    | .25                          | 65Dec                        | .65                                 |                                   | 10%                  | 10%    | 10%            | - 3%           | 10   |
|                           |               |      | 5.70   | " wts       |        |                              |                              |                                     |                                   | 6.60                 | 6.50   | 6.25           | - 2            | 2    |
| 3.0                       | 12.0          | 81%  | 57%    | Algonquin S | 1.80   | 2.00                         | 65Dec                        | 5.31                                |                                   | 68                   | 64%    | 64%            | - 3 1/2        | 49   |
|                           |               |      |        | Algonquin   | 1.80   | 2.00                         | 65Dec                        | 5.31                                |                                   | 1.10                 | 1.10   | 1.30           |                |      |
| 4.0                       |               | 20   | 5      | " wts       |        |                              |                              |                                     |                                   | 4.75                 | 10%    | 10%            |                |      |
|                           |               | 55   | 35     | " wts       |        |                              |                              |                                     |                                   |                      | 50     | 50             |                |      |
|                           | 2.5           | 13%  | 2.00   | Alliance Cr | .60    |                              | 65Aug                        | .91                                 |                                   | Nov/3m .09           | 2.50   | 2.00           | +15            | 197  |
|                           |               |      | 1.02   | Alum        | .24    | .24                          | Jun                          | 1.52                                |                                   |                      | 13     | 20             |                |      |
| 2.4                       | 19.5          | 38%  | 27     | " Alumin    | .90    | .90                          | 65Dec                        | 1.93                                |                                   | 37%                  | 36 1/2 | 37 1/2         | - 1/4          | 476  |
| 4.0                       | 44%           | 38%  |        | " 4 1/2 pld | 1.70   | 1.70                         | 65Dec                        | 41.63                               |                                   | 42 1/2               | 42 1/2 | 43 1/2         |                | 27   |
| 4.6                       | 29%           | 21   |        | Alcan Int   | 1.00   | 1.00                         | 65Dec                        | 168.48                              |                                   | 21                   | 21     | 21             |                | 1x   |
| 4.9                       | 51            | 45%  |        | " 2nd       | 2.25   | 2.25                         | 65Dec                        | 56.97                               |                                   | 47%                  | 45%    | 45 1/2         | + 1/4          | 11   |
| 4.7                       | 8.0           | 41   | 8 1/2  | Ang C Pip   | .50    | .50                          | Dec                          | 1.26                                |                                   | 8 1/2                | 8 1/2  | 8 1/2          | - 1 1/4        | 1x   |
| 5.6                       | 24%           | 13%  |        | " pld       | 1.12%  | 1.12%                        |                              |                                     |                                   | 24                   | 23 1/2 | 24             |                | 1x   |
| 5.7                       |               | 50   | 39%    | Ang T A     | 2.25   | 2.25                         | 65Dec                        | 12.98                               |                                   | 40                   | 40     | 40             | - 1/4          | 1    |
| 5.2                       | 54%           | 48   |        | " 2.65      | 2.65   | 2.65                         | 65Dec                        | 12.98                               |                                   | 50%                  | 50%    | 50%            |                | 1x   |
| 5.2                       | 50            | 51   |        | " 2.65      | 2.65   | 2.65                         | 65Dec                        | 12.98                               |                                   | 51                   | 51     | 51             |                | 3    |
| 3.0                       | 27.0          | 13   | 12%    | Ang-Scan    |        |                              | 64Apr                        | .49                                 |                                   | Oct .19              | 11%    | 13%            |                |      |
| 2.1                       | 15.3          | 27%  | 17 1/4 | Anthes A    | .50    | .50                          | 65Dec                        | 1.77                                |                                   | 26%                  | 25%    | 26             | - 3/4          | 32   |
| 5.5                       |               | 105  | 100    | " pld       | 5.50   | 5.50                         | 65Dec                        | 7.77                                |                                   | 25%                  | 25%    | 25%            |                | 1x   |
| 5.1                       | <             |      |        |             |        |                              |                              |                                     |                                   |                      |        |                |                |      |

[illegible]

|        |      |      |     |             |         |      |       |       |       | C           |        |      |      |     |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--------|------|------|-----|-------------|---------|------|-------|-------|-------|-------------|--------|------|------|-----|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 6      | 9.1  | 14%  | 9%  | CAE         | ..      | .22% | .37%  | 65Mar | 1.08  | Sept..      | 10%    | 9%   | 97%  | 17% |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 8      | 5    | 20.3 | 30% | 10%         | Calp Gw | ..   | .42%  | Dec   | 1.28  | Sept12ml.38 | 27%    | 26%  | 26%  | 1%  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 5      | ..   | 10.3 | 9%  | 99%         | "       | .45% | 5.00  | Dec   | 65.54 | 2.90        | 99%    | 99%  | 99%  | 1%  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 5      | 22.2 | 2.65 | 14% | Cal Date    | ..      | ..   | ..    | 65Jun | .09   | 2.00        | 1.81   | 1.85 | -15  | 37  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| CANADA |      |      |     |             |         |      |       |       |       |             |        |      |      |     |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 8      | 9.1  | 14%  | 9%  | Can Bread   | ..      | .40  | .40   | 65Jun | 1.95  | 24Dec.90    | 16%    | 16%  | 16%  | 1%  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 4      | 54   | 49   | ..  | "           | pid     | 2.75 | 2.75  | 65Jun | 26.22 | 49          | 49     | 49   | -1   | 5   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 4      | 10.8 | 60   | 40% | Can Cem     | 1.50    | 1.60 | 65Nov | 3.93  | 43    | 42          | 42%    | 42%  | 1%   | 17  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1      | ..   | 9.1  | 30% | "           | pid     | 1.30 | 1.30  | 65Nov | 13.69 | 25%         | 25%    | 25%  | 1%   | 7   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1      | 9.1  | 43   | ..  | C & S Stone | ..      | ..   | ..    | 65Nov | 3.93  | 38          | 38     | 38   | -2   | 1   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1      | 10.6 | 28%  | 22  | C & D Sugar | 1.20    | 1.20 | 65SEP | 2.21  | 23%   | 23          | 23%    | 23%  | 24   | 14  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 10     | 15.7 | 46   | 36  | Can Fois    | 1.35    | 1.35 | Dec   | 2.86  | 28    | 28          | 28     | 28   | 28   | 1   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 8      | 20.7 | 40   | 27% | "           | A       | 1.35 | 1.35  | Dec   | 1.35  | 28          | 28     | 28   | 28   | 1   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| ..     | ..   | 6%   | ..  | C Forging   | ..      | ..   | ..    | Dec   | 14.51 | July7m      | 8.91b  | 1.50 | 4.00 | ..  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| ..     | ..   | 10   | 9   | "           | A       | ..   | ..    | Dec   | 79.30 | July7m      | 48.47b | 22%  | 22   | 22% |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 4      | 10.9 | 24%  | 14  | Can Iron    | ..      | .75  | 1.00  | 65Dec | 2.06  | 22%         | 22     | 22%  | 22%  | 1%  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 4      | 7    | 96   | 90  | "           | pid     | 4.25 | 4.25  | Dec   | 9.91  | 21%         | 21%    | 21%  | 21%  | 1%  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1      | 5.0  | ..   | ..  | C Machine   | ..      | ..   | ..    | 65Jan | 2.02  | 21%         | 21%    | 21%  | 21%  | 1%  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1      | 13.7 | 28   | 21  | C Milling   | ..      | .90  | .90   | 65Dec | 1.59  | 21%         | 21%    | 21%  | 21%  | 1%  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

randa et de certaines autres mines, chose qui devrait être assurée affirme-t-on par la réalisation de certains projets de mise en valeur de nouvelles entreprises.

Les nouvelles immobilisations de la Noranda et de ses filiales consolidées se sont élevées à 817 millions tandis que celles de ses filiales consolidées ont atteint \$3.5 millions.

De nombreuses entreprises nouvelles ont été mises en chantier au cours de l'exercice. Le rapport mentionne parmi celles-ci une nouvelle mine de potasse près de Saskatoon, en Saskatchewan où le forage de puits jumeaux est en bonne voie et les plans de l'usine en préparation. Cette usine aura une capacité de production de quelques 1,200,000 tonnes par année et elle entrera en

production en 1969. Il s'agit d'un investissement d'environ \$73 millions, estime-t-on.

La construction de l'usine de pâtes à papier a Prince George, C.B., une entreprise conjointe de la **Northwood Pulp** et de la Mead Corporation de Dayton, de l'Ohio, se poursuit selon les prévisions. Cette nouvelle entreprise d'un coût de \$60 millions devrait entrer en production à l'été de 1966. La **Northwood Pulp** a en outre des intérêts dans une nouvelle compagnie, la **B. C. Chemicals Ltd.**, qui fournira des produits chimiques aux usines de pâtes à papier de la région.

La Gaspé Copper a dépensé au cours de l'année une somme de \$4 millions en vue de mettre en valeur de minerai du Mont Copper

et pour augmenter de ce fait la capacité de son concentrateur. On a, à ce jour, enlevé quelques 2.000.000 de tonnes de déblais pour dégager le gisement et exécuté plus de 30.000 pieds de forage.

La **Canada Wire & Cable**, filiale désormais en propriété exclusive, a investi \$3,700,000 dans la construction de nouvelles usines à Prince George, C. B. et à Fergus, en Ontario, et pour l'agrandissement de son usine principale à Leaside, près de Toronto. L'entreprise se propose en outre, d'acquérir une participation de 40 p.c. dans une compagnie de Nouvelle-Zélande qui fabriquera du fil et du câble.

La **Noranda Copper Mills**, pour sa part, a effectué au cours de l'exercice d'importants travaux de modernisation de ses usines de Montréal-Est et de New Westminster. C.B. Sa filiale, Grandview Industries (1964) Limited a également agrandi ses usines de conduits de plastique à New Westminster et à Weyburn, en Sask. et elle a entrepris, vers la fin de l'année, la construction d'une troisième usine à Toronto.

## L'actif de l'Excellence à la hausse en 1965

Les points saillants du bilan de l'Excellence compagnie d'assurance-vie démontrent que l'actif est passé de \$485,599 en 1964 à \$821,627 en 1965. Le capital-actions souscrit et payé est passé de \$272,425 à \$453,100 et le surplus d'apport est passé de \$211,389 à \$356,507. Les fonds ont été placés, au fur et à mesure de leur entrée, en obligations dont le taux moyen de rendement s'est élevé à 5.71 p.c. La perte nette de l'année, au montant de \$6,134, est considérée, au dire du Président M. Paul Dumas C.I.U. comme très basse dans l'industrie de l'assurance-vie, pour une compagnie à ses débuts.

Durant les neuf premiers mois de l'année 1965, la Compagnie a concentré ses activités sur la vente du reste de ses actions et sur la préparation de son service d'analyse successorale. A compter du début d'octobre 1965, ses activités ont porté sur la vente de l'assurance-vie et l'année s'est terminée avec un montant d'assurance-vie en vigueur de \$1,275,000.

La Compagnie est représentée à Québec et elle se propose d'étendre sa représentation dans d'autres centres importants de la province.

L'année 1966 marquera véritablement la première année complète de vente d'assurance-vie de l'Excellence.

L'excellence est l'une des rares compagnies d'assurance-vie où tous les membres de l'équipe des ventes sont spécialistes en analyse successorale. Ce service d'analyse a produit de très bons résultats, à en juger par la moyenne des polices en vigueur qui s'élève à \$22,000.

**Westeel-Rosco:**  
profits de  
\$1,201,567

Les profits de Westeel-Rosco de Toronto ont atteint en 1965 1,201,561 ou \$2.50 par action. Westeel Products qui a acheté à la fin de 1964 Rosco Metal Products, avait réalisé cette année la même profit de 5 cents par action. Dans les résultats de cette année sont inclus un gain de capital de \$312,444 et des dépenses extraordinaires de \$151,286. La compagnie fabrique une gamme variée de panneaux d'acier colorés et des produits de porcelaine émaillée.

### Moyennes de la semaine

| MONTREAL  |              |         |         |          |        |                     |         |           |            | TORONTO |        |           |  |  |  |
|-----------|--------------|---------|---------|----------|--------|---------------------|---------|-----------|------------|---------|--------|-----------|--|--|--|
|           | Indus.       | Utilis. | Banks   | Paper    | Comp.  | Volume              | Indus.  | Gold      | B.M.       | W.O.    | Comp.  | Volume    |  |  |  |
| Lundi     | 162.66       | 148.21  | 120.83  | 123.45   | 155.94 | 1,089,000           | 165.75  | 165.68    | 86.23      | 108.79  | 155.74 | 1,481,000 |  |  |  |
| Mardi     | 161.13       | 147.09  | 121.07  | 122.51   | 154.67 | 1,920,000           | 164.69  | 165.29    | 85.38      | 106.21  | 155.61 | 1,392,000 |  |  |  |
| Mcredi    | 162.66       | 148.75  | 120.84  | 121.96   | 155.46 | 1,087,000           | 165.11  | 165.36    | 86.18      | 106.95  | 156.06 | 1,486,000 |  |  |  |
| Jeudi     | 161.13       | 148.12  | 121.07  | 122.51   | 154.67 | 1,103,000           | 164.69  | 165.29    | 85.38      | 106.21  | 155.61 | 1,392,000 |  |  |  |
| Vendredi  | 162.66       | 148.36  | 121.11  | 122.57   | 156.13 | 1,089,000           | 166.05  | 166.29    | 87.20      | 106.92  | 156.06 | 1,486,000 |  |  |  |
| Samedi    | -1.47        | -1.17   | +0.55   | -2.63    | -1.20  | -                   | -1.48   | -1.24     | +0.40      | -4.07   | -1.47  | -         |  |  |  |
| 1966 Haut | 174.65       | 161.78  | 126.92  | 127.82   | 160.72 | 178.32              | 178.32  | 178.32    | 117.64     | 117.64  | 160.72 | 178.32    |  |  |  |
| 1966 Bas  | 151.81       | 143.06  | 118.03  | 112.39   | 146.25 | 156.59              | 150.88  | 73.26     | 73.26      | 97.32   | 147.21 | 147.21    |  |  |  |
| NEW YORK  |              |         |         |          |        |                     |         |           |            |         |        |           |  |  |  |
|           | (Down Jones) |         |         |          |        | (Standard & Poor's) |         |           |            |         | LONDON |           |  |  |  |
|           | Ind.         | Rails   | Utilis. | 65 Stks. | Ind.   | Rails               | Utilis. | 500 Stks. | Volume     | Times   | Kafirn |           |  |  |  |
|           | Index        | Index   | Index   | Index    | Index  | Index               | Index   | Index     | Index      | Index   | Index  |           |  |  |  |
| Lundi     | 917.09       | 248.78  | 141.61  | 327.35   | 93.89  | 50.75               | 68.85   | 87.85     | 7,400,000  | 346.7   | 66.1   |           |  |  |  |
| Mardi     | 911.08       | 243.76  | 141.56  | 328.28   | 93.35  | 49.78               | 67.77   | 87.35     | 9,400,000  | 346.2   | 66.1   |           |  |  |  |
| Mcredi    | 912.24       | 244.32  | 141.56  | 327.35   | 93.89  | 50.75               | 68.85   | 87.85     | 7,400,000  | 346.7   | 66.1   |           |  |  |  |
| Jeudi     | 912.24       | 246.88  | 142.63  | 327.31   | 94.20  | 50.42               | 69.49   | 87.86     | 7,330,000  | 346.6   | 65.9   |           |  |  |  |
| Vendredi  | 922.88       | 249.62  | 142.93  | 329.65   | 94.55  | 51.48               | 69.81   | 88.53     | 6,450,000  | 348.1   | 64.5   |           |  |  |  |
| Samedi    | -4.78        | -4.07   | -2.40   | -3.40    | -5.40  | -5.78               | -4.07   | -3.52     | 6,450,000  | 348.1   | 64.5   |           |  |  |  |
| 1966 Haut | 995.15       | 281.64  | 163.32  | 345.21   | 100.30 | 56.40               | 74.01   | 90.55     | 10,000,000 | 350.0   | 67.7   |           |  |  |  |
| 1966 Bas  | 840.59       | 189.29  | 139.03  | 309.67   | 73.87  | -                   | 68.21   | 75.55     | 213.9      | 62.8    | -      |           |  |  |  |

| Rapport |       |      |        | RENDEMENT  |             |           |       | SEMAINE EN COURS |        |        |             |
|---------|-------|------|--------|------------|-------------|-----------|-------|------------------|--------|--------|-------------|
| gains   | Prix/ | 1966 |        | Dividendes | 6 mois ou   | 6 mois ou |       | terme            | varia- | ventes |             |
| bas     | haut  | bas  | Titres | payés ind. | dernière    | dernières |       | haut             | bas    | tions  | 1005        |
|         | Prime |      |        | 1965 1966  | année fisc. | interim.  |       |                  |        |        |             |
| 2,9     | 12,0  | 93   | 78     | C Peck A   | 2,20        | 2,40      | 65Mar | 6,76             |        | 81½    | 81½ + ¼     |
| 3,0     | 12,0  | 92   | 78     | B          | 2,20        | 2,40      | 65Mar | 6,76             |        | 83     | 82 83 + ¼   |
| 2,9     | 12,0  | 93   | 78     | C Perm M   | 2,20        | 2,40      | 65Dec | 6,76             |        | 12½    | 12½ 12½ + ¼ |
| 4,5     | 101   | 97   | 82     | C Safeway  | 4,40        | 4,40      | Dec53 | 30,59            |        | 97¼    | 97¼ 97¼ + ¼ |
| 3,5     | 17,2  | 40   | 30¼    | C Stearn   | 1,20        | 1,20      | 65Dec | 3,29             |        | 37½    | 37 37¼ + ¼  |
| 6,7     | 67½   |      |        |            | 2,10        | 2,10      |       |                  |        |        |             |

| CANADIAN |      |      |      |                 |       |       |            |       |      |      |      |      |
|----------|------|------|------|-----------------|-------|-------|------------|-------|------|------|------|------|
| 3.7      | 15.0 | 405  | 300  | C Arena         | 14.00 | 14.00 | 65Jun      | 25.30 | 380  | 71%  | 77%  | + 36 |
| 5.2      | 18.7 | 111% | 71%  | Cdn Brev        | 14.40 | 14.00 | 65Oct1     | 11.42 | 72%  | 42   | 42   | 1    |
| 5.1      |      |      | 501% | " Pfd           | 2.20  | 2.20  | 65Oct1     | 11.31 | 72%  | 42   | 42   | 1    |
| 5.1      |      | 54%  | 48   | " B pfd         | 2.65  | 2.65  | 65Oct1     | 11.32 | 49%  | 481% | 481% | 134  |
| 2.2      | 15.5 | 19%  | 15%  | " B pfd         | 4.40  | 4.40  | 65July     | 1.19  | 18   | 18   | 18   | 1    |
|          |      |      | 6.30 | " A wts         |       |       |            |       | 59%  | 5.70 | 5.75 | -15  |
|          |      |      | 6.20 | " B wts         |       |       |            |       | 5.80 | 5.80 | 5.75 | -3   |
| 5.1      |      |      | 100% | C Brevs pf 5.00 | 5.00  |       |            |       | 133% | 133% | 98   |      |
| 5.5      | 9.2  | 161% | 133% | C Cannors       | 7.50  | 7.50  | 65Feb      | 1.50  | 6.20 | 6.20 | 45   | -15  |
|          |      | 123% | 6.15 | C Chem wts      |       |       |            |       |      |      |      |      |
| 5.1      |      | 19%  | 14   | C Coll pfd      | 1.00  | 1.00  | 65Apr      | 5.49  | 22   | 22   | 11%  |      |
|          | 6.2  | 99%  | 7    | C Coll pfd      |       |       | gDec       | 1.50  | 60   | 60   | 60   |      |
|          |      |      | 3.3  | " B             |       |       | gDec       | 6.83  | 18   | 30   | 30   | -1   |
|          |      | 1.65 | 15   | C Curt W        |       |       | Dec        | 0.72  | 70   | 65   | 65   | -1   |
|          | 33.0 | 2.15 | 2.85 | C Curt W        |       |       | Sept17ms   | 4.00  | 4.00 | 4.00 | 4.10 | -10  |
|          |      |      |      | " B             |       |       | Apr7m      | 9.5d  |      |      |      |      |
| 5.4      | 8.6  | 6.5  | 45   | Cdn Food        | 3.00  | 3.00  | 65Oct      | 5.01  | 515  | 515  | 515  |      |
|          |      | 56   | 52   | " Isi           | 3.00  | 3.00  | 65Oct      | 18.84 | 4    | 4    | 4    |      |
|          |      | 52   | 52   | " 2nd           | 1.50  | 1.50  | 65Oct      | 19.50 | 4    | 4    | 4    |      |
| 1.7      | 31.3 | 12   | 54   | C Found         | 2.00  | 2.00  | 65Nov10m   | .38   | 115% | 107% | 111  | -7%  |
| 7.3      |      | 191% | 151% | " pfd           | 1.20  | 1.20  | 65Nov10m2d | .43   | 164% | 164% | 164  | +4   |

[illegible]

| CONSOLIDATED |      |      |      |           |      |       |       |      |      |
|--------------|------|------|------|-----------|------|-------|-------|------|------|
|              |      | 7%   | 4%   | Cons BK   |      | Dec   | 1.15d | 7%   | 8%   |
|              | 3.4  | 7%   | 2.05 | Cons Bldg | -.13 | 65Feb | 9.06  | 2.35 | 2.25 |
| 1.1          |      | 8%   | 5%   | " pld     | -.60 | 65Feb | 9.06  | 5%   | 5%   |
|              |      | 4.95 | .70  | " wls     |      |       |       | .70  | .70  |
|              | 3.5  | 1.00 | 1.00 | C Divers  |      | Dec   | .39   | 1.30 | 1.40 |
| 5.8          |      | 44   |      | " pld     | 2.50 | Dec   | 5.90  | 43%  | 44%  |
| 4.0          | 14.2 | 55%  | 39   | CM & I    | 1.80 | Dec   | 1.18  | 43%  | 43%  |
| 4.7          | 15.6 | 58%  | 38   | Cons Pap  | 2.10 | 65Dec | 2.85  | 40   | 38%  |

|                 | 7.6  | 29   | 18%  | Cong Text  | .87% | .75  | 65Dec   | 2.35  |            | 21%        | 21%  | 21%  | - %   | 3   |
|-----------------|------|------|------|------------|------|------|---------|-------|------------|------------|------|------|-------|-----|
| <b>CONSUMER</b> |      |      |      |            |      |      |         |       |            |            |      |      |       |     |
| 3.1             | 22.4 | 10%  | 12%  | Con Gas    | 4.8  | 48   | 65Sep   | .68   |            | 15%        | 15   | 15%  |       | 530 |
| 5.1             | 101  | 101  |      | " " "      | 5.5  | 5.59 | 65Oct   | 1.07  |            | 103        | 103  | 103  | + 2   | 17  |
| 109             | 102  |      |      | " B        | 5.59 | 5.59 | 65Sep   | 65.17 |            | 103        | 103  | 103  | + 1   | 17  |
| 22.6            | 13%  | 9%   |      | Cong Glass | .23  | 28   | 65Aug   | .53   |            | 13         | 13   | 13   | + 1   | 17  |
| 20.3            | 10   |      |      | " " "      | 2.0  | 2.40 |         |       | Sep9m 3.74 |            |      |      |       |     |
| 4.2             | 12   | 7    |      | Copp Clark | .40  | .40  | Dec .04 |       |            | 9/2        | 20   | 12   |       |     |
| 5.0             | 12.6 | 20   |      | Corby A    | 1.00 | 1.00 | 1 Aug   | 1.60  |            | Nov3m .57  | 20   | 20   |       |     |
| 12.6            | 20   | 20   |      | " " "      | 1.00 | 1.00 | 1 Aug   | 1.60  |            | 65Aug      | 100  | 100  |       |     |
| 9.4             | 3.9  | 6%   | 1.60 | Cor Cred   | .24  | .16  | 65Jul   | 1.45  |            | 9%         | 100  | 100  |       |     |
| 20%             | 12   |      |      | " " "      | 1.60 | 1.50 | 65July  | 1.45  |            | Oct3m 2.47 | 100  | 100  |       |     |
| 9.9             | 9.8  | 3.80 |      | " " "      | 1.20 | 1.20 | 65July  | 1.45  |            | Oct3m 2.47 | 100  | 100  |       |     |
| 12%             | 12   |      |      | " 120 pf   | 1.20 | 1.20 | 65July  | 1.45  |            | 3.05       | 12   | 12   |       |     |
| 6%              | 20   |      |      | " w/s      |      |      |         |       |            | 12         | 12   | 12   | - 1/2 | 2   |
| 1.50            | 25   |      |      | " wets     |      |      |         |       |            | 30         | 25   | 30   |       | 12  |
| 11              | 10   |      |      | Corpex     |      |      |         |       |            | 35         | 35   | 35   |       | 12  |
| 6.6             | 11.4 | 14%  | 11%  | Cosmos     | .8%  | .8%  | Dec     | 1.09  |            | Jun .46    | 12   | 12   |       | 11  |
| 22.6            | 12.0 | 25.6 |      | Crash      | .12  | .12  | 65Mar   | .24   |            | JanFeb .27 | 11%  | 11%  |       | 11  |
| 3.6             | 11.6 | 2.30 | 1.90 | Craig Bit  | .08  | .08  | 65Sep   | .17   |            | JanFeb .27 | 2.05 | 2.05 |       | 20  |



# Deux facteurs contrebalancent le marché des obligations

par Jacques ROLLAND

Deux facteurs principaux se sont contrebalancés sur le marché obligataire la semaine dernière. D'une part la Banque du Canada a haussé son taux d'escompte de 4 3/4 p.c. à 5 1/4 p.c. la seconde augmentation en 4 mois. La Banque avait le 6 décembre dernier porté son taux de 4 1/4 p.c. à 4 3/4 p.c. D'autre part le marché américain a partiellement regagné les fortes pertes qu'il avait subies au cours des deux dernières semaines.

Le taux d'escompte a une influence plus symbolique que réelle. Le taux d'escompte est le taux officiel auquel la Banque Centrale consent de prêter aux banques à charte qui sont temporairement incapables de faire face à la réserve statutaire de 8 p.c. d'encaisse. Le taux est beaucoup plus considéré dans les milieux financiers comme étant un indicateur des intentions de la Banque du Canada. Cette augmentation n'a provoqué que des réactions

limitées. Les bons du Trésor ont touché un rendement moyen de 4.92 p.c. à la dernière soumission publique, comparativement à 4.69 p.c. à la précédente. Les banques ont aussi haussé leurs taux sur les prêts à nantissement d'un quart de point. Les courtiers devront payer un loyer variant de 5 3/4 p.c. à 6 p.c. pour nantir leurs valeurs. Quant aux autres secteurs du marché, la fermeté du marché américain a généralement compensé l'action de la Banque centrale.

## Aux Etats-Unis

New York s'est avéré fort actif et les obligations à long terme du gouvernement américain ont marqué des gains allant jusqu'à 1/4, après avoir perdu plus de \$2. 1/4 durant le dernier mois. Au Canada,

l'activité du marché s'est plutôt limitée à des échanges entre les courtiers et la Banque du Canada qui supporta le marché au début de la semaine. L'obligation 4 1/2 p.c. de 1983 du Canada a perdu, durant la semaine, un quart de point seulement. La Banque du Canada a supporté le marché lundi et mardi à \$86 1/4. Le marché s'est ensuite réajusté à \$85 3/4 sans le support de la Banque puis a rattrapé ses pertes pour fermer au niveau de lundi. Les changements dans les valeurs à court terme ont été généralement minimes. Les 4 1/4 p.c. d'octobre 67 ont perdu cinq cents.

## Emissions

Du côté provincial, une seule émission à souligner, l'Hydro On-

tario est venu sur le marché avec \$50 millions d'obligations 20 ans qui sont offertes au pair pour donner un rendement de 6 p.c. A l'émission a été bien accueillie. Chez les municipalités, une des grandes surprises de la semaine fut l'émission de \$2,378,000 de la cité de Saint-Laurent qui fut octroyée à un coût moyen de 6.79 p.c. Les longues échéances, offertes à un rendement de 6.70 p.c. ont été rapidement enlevées.

Les obligations de Ville Jacques-Cartier entièrement garanties par le gouvernement provincial, ont été achetées à un loyer net de 6.67 p.c. L'échéance principale d'un terme de 25 ans fut vendue pour donner un rendement de 6.55 p.c. La ville de Dorval avec une émission de \$1.5 millions sera la principale émission cette semaine.

Le marché obligataire demeure fort confus et l'accroissement du taux d'escompte au moment où les cours obligataires sont déjà très bas, ne favorise guère la situation. Notre marché devrait copier fidèlement celui des Etats-Unis avant d'y voir clair.

# Commodore publie enfin son rapport

La mystérieuse compagnie Commodore Business Machines a bien voulu finalement publier son rapport annuel pour l'année terminée au 30 juin dernier. Ironiquement, les administrateurs ont aussi l'intention de publier sous peu un rapport spécial pour les 6 mois terminés au 31 décembre dernier. Commodore bat décidément tous les records, sur des ventes de \$7.7 millions, la société a réalisé une perte de \$1,051,714 après un crédit pour impôt de \$138,099!

## Profit

La société avait rapporté un profit \$277,830 pour les premiers 6 mois de 1965; c'est donc dire qu'au second semestre, Commodore a perdu \$1,329,544. L'an dernier, on avait réalisé un profit de \$190,425. Au dire du président, les pertes de cette année résultent d'écritures comptables visant à régulariser les comptes recevables de la compagnie dont une grande partie est considérée non collectable. La société a dû vendre sa filiale Wilson Stationary and Supply pour faire face à la sérieuses difficultés financières à la suite de la faillite d'Atlantic Acceptance d'Ou Commodore tirait ses liquidités.

# MARION, ROBC & ROBC

ci-devant

MARION, MARION  
fondée en 1892

- Brevets d'invention
- Marques de commerce
- Droits d'auteur en tous pays

2100, rue Drummond  
MONTREAL 25  
Tél.: 288-2152-53-54

|     |      |        |        |           |          |          |        |          |             |          |          |          |   |     |    |
|-----|------|--------|--------|-----------|----------|----------|--------|----------|-------------|----------|----------|----------|---|-----|----|
| 6.3 | 19.4 | 14%    | 8 1/4  | Metro S   | 1.30     | 1.30     | 65Jan  | .71      | July .11    | 14       | 13 1/2   | 14       | + | 1/4 | 21 |
| 7.6 | 9.0  | 13 1/2 | 11     | Mex Light | 1.00     | 1.00     | Dec    | 1.54     | July 1.25   | 13       | 13 1/2   | 14       | + | 1/4 | 21 |
| 4.4 | 18.5 | 10 1/2 | 11     | MGP Mgmt  | 22       | 22       | 65July | 2.27     | Mar 5m .22  | 11 1/2   | 14 1/2   | 14       | + | 1/4 | 21 |
| 5.5 | 27   | 24     | 24     | pld       | 22       | 22       | 65July | 2.60     | Dec .14     | 22 1/2   | 24 1/2   | 24       | + | 1/4 | 21 |
| 6.7 | 11.6 | 10 1/2 | 11     | Milrick   | 20       | 24       | Dec    | 31       | Sep 19m .38 | 20       | 24       | 24       | + | 1/4 | 21 |
| 5.7 | 11.6 | 10 1/2 | 11     | Milrick   | 20       | 24       | Dec    | 31       | Sep 19m .38 | 20       | 24       | 24       | + | 1/4 | 21 |
| 7.4 | 8.7  | 14 1/2 | 9 1/2  | Milrick   | 1.00     | 1.00     | 65Dec  | 1.56     | Dec 14      | 1.00     | 1.00     | 1.00     | + | 1/4 | 21 |
| 3.5 | 13.8 | 45 1/2 | 30 1/2 | Milrick   | 1.10     | 1.10     | 65Mar  | 2.29     | Sep 1.40    | 1.10     | 1.10     | 1.10     | + | 1/4 | 21 |
| 3.4 | 14.0 | 46 1/2 | 30 1/2 | Milrick   | 1.10     | 1.10     | 65Mar  | 2.29     | Sep 1.40    | 1.10     | 1.10     | 1.10     | + | 1/4 | 21 |
| 2.9 | 7.8  | 27     | 19 1/2 | Milrick   | 25       | 25       | 65July | 2.34     | Sep 19m .54 | 25       | 25       | 25       | + | 1/4 | 21 |
| 3.6 | 9.9  | 9 1/2  | 6 1/2  | Milrick   | 25       | 25       | 65July | 2.34     | Sep 19m .54 | 25       | 25       | 25       | + | 1/4 | 21 |
| 3.6 | 18.6 | 74     | 70     | Milrick   | 2.50     | 2.50     | Dec    | 3.77     | Dec 34      | 2.50     | 2.50     | 2.50     | + | 1/4 | 21 |
| 0.7 | 26.4 | 18 1/2 | 15     | Milrick   | .11      | .11      | Dec    | .60      | Dec 34      | .11      | .11      | .11      | + | 1/4 | 21 |
| 2.8 | 17   | 10 1/2 | 11     | Milrick   | .33      | .33      | Dec    | 1.66     | Dec 34      | .33      | .33      | .33      | + | 1/4 | 21 |
| 4.1 | 11.5 | 16 1/2 | 12 1/2 | Milrick   | .60      | .60      | Dec    | 1.26     | Sep 19m .42 | .60      | .60      | .60      | + | 1/4 | 21 |
| 2.9 | 7.8  | 27     | 19 1/2 | Milrick   | .45      | .45      | 65Dec  | .92      | Sep 19m .54 | .45      | .45      | .45      | + | 1/4 | 21 |
| 2.7 | 21.0 | 27     | 19 1/2 | Milrick   | .45      | .45      | 65Dec  | .92      | Sep 19m .54 | .45      | .45      | .45      | + | 1/4 | 21 |
| 1.7 | 25.2 | 85     | 59     | Milrick   | 1.27 1/2 | 1.27 1/2 | 65Dec  | 3.18     | Sep 19m .54 | 1.27 1/2 | 1.27 1/2 | 1.27 1/2 | + | 1/4 | 21 |
| 0.2 | ...  | ...    | ...    | Milrick   | 7.00     | 7.00     | ...    | ...      | ...         | 7.00     | 7.00     | 7.00     | + | 1/4 | 21 |
| 4.4 | 8.9  | 20 1/2 | 13 1/2 | Milrick   | .72 1/2  | .72 1/2  | 65Dec  | 2.05     | Sep 19m .54 | .72 1/2  | .72 1/2  | .72 1/2  | + | 1/4 | 21 |
| 3.7 | 9.6  | 21 1/2 | 14 1/2 | Milrick   | .62 1/2  | .62 1/2  | 65Dec  | 1.95     | Sep 19m .54 | .62 1/2  | .62 1/2  | .62 1/2  | + | 1/4 | 21 |
| 3.1 | 15.0 | 11 1/2 | 11 1/2 | Milrick   | .70      | .70      | 65May  | 2.62     | Sep 19m .54 | .70      | .70      | .70      | + | 1/4 | 21 |
| 5.3 | 13.2 | 19 1/2 | 14 1/2 | Milrick   | .80      | .80      | 65Apr  | 1.15     | Sep 19m .54 | .80      | .80      | .80      | + | 1/4 | 21 |
| 3.2 | 8.5  | 11     | 8 1/2  | Milrick   | .07 1/2  | .07 1/2  | 65Mar  | 1.08 1/2 | Sep 19m .54 | .07 1/2  | .07 1/2  | .07 1/2  | + | 1/4 | 21 |

|      |        |        |           |          |         |         |                |             |              |        |        |        |     |     |
|------|--------|--------|-----------|----------|---------|---------|----------------|-------------|--------------|--------|--------|--------|-----|-----|
| 2.1  | 22.0   | 20     | 11        | Scott YK | .40     | .40     | Dec            | .83         | July 3m .13  | 3.30   | 3.30   | 3.30   | +15 | 7   |
| 7.7  | 9.7    | 19     | 17 1/2    | Scott YK | .24     | .24     | Apr            | 1.91        | Sep 19m .64  | 4.50   | 4.50   | 4.50   | +25 | 1   |
| 10.1 | 6.9    | 5 1/2  | 4.05      | Scott YK | 1.35    | 1.35    | Dec            | .42         | Sep 19m .64  | 3.25   | 3.20   | 3.20   | ... | 2   |
| 1.1  | 13.8   | 16 1/2 | 10.05     | Scott YK | 1.00    | 1.00    | 65Nov          | .88         | Sep 19m .64  | 2.25   | 2.20   | 2.20   | ... | 4   |
| 4.6  | 14.8   | 8 1/2  | 6         | Scott YK | .32 1/2 | .32 1/2 | Dec            | .44         | Jun 12       | 1.15   | 1.15   | 1.15   | +14 | 2   |
| 1.9  | 20.4   | 23 1/2 | 15 1/2    | Scott YK | 1.01    | 1.01    | 65Dec          | 1.03        | Jun 12       | 2.14   | 19 1/2 | 21     | ... | 111 |
| 4.2  | ...    | ...    | ...       | Scott YK | 1.01    | 1.01    | 65Dec          | 1.03        | Jun 12       | 2.14   | 26 1/2 | 27     | ... | 119 |
| 4.9  | 14.2   | 47     | 34 1/2    | Scott YK | 1.80    | 1.80    | 65Aug          | 2.60        | Jun 12       | 3.61   | 36 1/2 | 36 1/2 | ... | 1x  |
| 2.6  | 22.4   | 19     | 12 1/2    | Scott YK | 7.00    | 7.00    | 65Aug          | 23.85       | Jun 12       | 15 1/4 | 14 1/4 | 14 1/4 | ... | 46  |
| 3.1  | 12.8   | 5 1/2  | 2.95      | Scott YK | .05     | .05     | 65Nov          | .38         | Jun 12       | 4.75   | 4.50   | 4.50   | -35 | 33  |
| 7.8  | 4.90   | 2.50   | 2.50      | Scott YK | .20     | .20     | 65Jan          | .30         | Jun 12       | 2.50   | 2.50   | 2.50   | -5  | 3   |
| 9.5  | 8      | 5 1/2  | 3         | Scott YK | .30     | .30     | Dec            | .63         | Jun 12       | 3.54   | 3.54   | 3.54   | -14 | 15  |
| 6.0  | 21     | 19 1/2 | 11        | Scott YK | .30     | .30     | Dec            | .63         | Jun 12       | 3.54   | 3.54   | 3.54   | -14 | 15  |
| 4.4  | 10.5   | 11 1/2 | 9         | Scott YK | .40     | .40     | Dec            | .86         | Jun 12       | 4.15   | 4.15   | 4.15   | -14 | 15  |
| 4.7  | 13.6   | 19     | 12 1/2    | Scott YK | .20     | .20     | Dec            | .87         | Jun 12       | 4.15   | 4.15   | 4.15   | -14 | 15  |
| 4.6  | 13.8   | 17     | 15        | Scott YK | .20     | .20     | Dec            | .87         | Jun 12       | 4.15   | 4.15   | 4.15   | -14 | 15  |
| 1.7  | 28.0   | 23     | 16 1/2    | Scott YK | .30     | .30     | Dec            | .87         | Jun 12       | 4.15   | 4.15   | 4.15   | -14 | 15  |
| 2.2  | 27.0   | 20 1/2 | 15 1/2    | Scott YK | .30     | .30     | Dec            | .87         | Jun 12       | 4.15   | 4.15   | 4.15   | -14 | 15  |
| 2.8  | 7.9    | 10     | 8 1/2     | Scott YK | .30     | .30     | Dec            | .87         | Jun 12       | 4.15   | 4.15   | 4.15   | -14 | 15  |
| 4.1  | 12.7   | 10     | 8 1/2     | Scott YK | .30     | .30     | Dec            | .87         | Jun 12       | 4.15   | 4.15   | 4.15   | -14 | 15  |
| 5.8  | 20 1/2 | 11     | 8 1/2     | Scott YK | .30     | .30     | Dec            | .87         | Jun 12       | 4.15   | 4.15   | 4.15   | -14 | 15  |
| 3.0  | 13.4   | 20 1/2 | 15 1/2    | Scott YK | .50     | .50     | 65May          | 1.49        | Aug 14w .52  | 20     | 20     | 20     | -70 | 1   |
| 1.2  | 20.7   | 9 1/2  | 8         | Scott YK | .10     | .10     | Oct            | .41         | Aug 14w .52  | 5.5    | 5.5    | 5.5    | -70 | 1   |
| 10.1 | 8 1/2  | 8      | 8         | Scott YK | .10     | .10     | Oct            | .41         | May 6m .16   | 7      | 8 1/4  | 8 1/4  | -70 | 1   |
| 3.7  | 16.3   | 13 1/2 | 10        | Scott YK | .32     | .32     | Dec            | .47         | May 6m .16   | 12 1/4 | 12 1/4 | 12 1/4 | -70 | 1   |
| 5.6  | 52     | 49 1/2 | 30        | Scott YK | 2.80    | 2.80    | Dec            | .43         | May 6m .16   | 14 1/2 | 12     | 12 1/2 | -1  | 31  |
| 3.1  | 21.1   | 42     | 33        | Scott YK | 1.20    | 1.20    | 65Oct          | 1.84        | May 6m .16   | 40     | 39     | 40     | +34 | 31  |
| 5.7  | 7.4    | 20     | 10        | Scott YK | .02     | .02     | Dec            | .09         | May 6m .16   | .51    | .46    | .47    | -3  | 125 |
| 4.6  | 14.1   | 5 1/2  | 4.00      | Scott YK | .20     | .20     | Dec            | .31         | May 6m .16   | .65    | .64    | .65    | -3  | 20  |
| 1.0  | 10.6   | 13 1/2 | 12        | Scott YK | .20     | .20     | Dec            | .31         | May 6m .16   | 4.15   | 4.15   | 4.15   | -3  | 20  |
| 3.6  | 14.3   | 16     | 12 1/2    | Scott YK | .60     | .60     | Mar            | .98         | Sep 19m 2.68 | 13     | 13 1/2 | 13 1/2 | -14 | 10  |
| 7.2  | 22.0   | 23 1/2 | 12 1/2    | Scott YK | .30     | .30     | Mar            | .99         | Aug .74      | 21 1/4 | 21 1/4 | 21 1/4 | -14 | 8   |
| 1.5  | 23.6   | 24 1/2 | 14 1/2    | Scott YK | .40     | .40     | 65Dec          | 1.80        | Aug .74      | 9      | 9      | 9      | -14 | 27  |
| 3.4  | 13.9   | 34 1/2 | 24 1/2    | Scott YK | .30     | .30     | 65Dec          | 1.80        | Aug .74      | 21 1/4 | 21 1/4 | 21 1/4 | -14 | 34  |
| 1.5  | 23.6   | 24 1/2 | 14 1/2    | Scott YK | .40     | .40     | 65Dec          | 1.80        | Aug .74      | 21 1/4 | 21 1/4 | 21 1/4 | -14 | 34  |
| 3.5  | 25.7   | 56 1/2 | 42        | Scott YK | .40     | .40     | 65Dec          | 1.80        | Aug .74      | 21 1/4 | 21 1/4 | 21 1/4 | -14 | 34  |
| 3.8  | ...    | ...    | ...       | Scott YK | .40     | .40     | 65Dec          | 1.80        | Aug .74      | 21 1/4 | 21 1/4 | 21 1/4 | -14 | 34  |
| 3.8  | 11.3   | 50     | 30        | Scott YK | 1.85    | 1.95    | 65Mar          | 4.53        | Jan 24m .12  | 100    | 100    | 100    | -10 | 10  |
| 1.1  | 13.8   | 6 1/2  | 3.00      | Scott YK | .05     | .05     | Dec            | .17         | Jan 24m .12  | 48     | 47 1/2 | 47 1/2 | -14 | 1x  |
| 25.7 | 4.85   | 3.50   | Superst C | .05      | .05     | Dec     | .17            | Jan 24m .12 | 15 1/4       | 14 1/4 | 14 1/4 | -14    | 25  |     |
| 2.4  | 12.2   | 24 1/2 | 14 1/2    | Scott YK | .50     | .50     | Dec            | .17         | Jan 24m .12  | 15 1/4 | 14 1/4 | 14 1/4 | -14 | 25  |
| 5.1  | ...    | ...    | ...       | Scott YK | .50     | .50     | Dec            | .17         | Jan 24m .12  | 15 1/4 | 14 1/4 | 14 1/4 | -14 | 25  |
| 19   | 17.4   | 30     | 23 1/2    | Tamblyn  | 1.05    | 1.05    | Dec            | 1.55        | Jan 24m .12  | 26 1/2 | 27 1/2 | 27 1/2 | -14 | 1x  |
| 1.6  | 46     | 45     | 40        | Tamblyn  | 2.00    | 2.00    | Dec            | 45.96       | Jan 24m .12  | 40 1/2 | 41 1/2 | 41 1/2 | -14 | 1x  |
| 3.3  | 3.0    | 1.00   | 1.00      | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| 1.1  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      | 7      | -14 | 1x  |
| ...  | ...    | ...    | ...       | Tencord  | .24     | .24     | 65Oct 10m 2.39 | 65Oct       | 2.63         | 7      | 7      |        |     |     |





# Les services de transport de CP: utilisés au maximum

L'état financier du Canadien Pacifique, pour l'exercice de 1965, a été rendu public par M. N. R. Crump, président général et chef direction.

Les recettes nettes du rail ont été de \$40.2 millions, soit \$3.2 millions ou 7 p.c. de moins qu'en 1964. Quoique les revenus du rail aient augmenté de \$8 millions sur le précédent sommet, les dépenses marquaient une hausse de plus de \$11 millions, résultant principalement des taux de salaires plus élevés. Le taux de rendement sur le montant net du capital investi dans le chemin de fer a descendu à 3.2 p.c. de 3.5 p.c. qu'il était en 1964.

Le revenu net de la Société provenant de l'exploitation ferroviaire et de sources diverses autres que de la Canadian Pacific Investments, s'est établi à \$41.5 millions. Après attribution de dividendes de 4 p.c. sur les actions privilégiées, le revenu disponible pour dividendes réinvestis sur actions ordinaires s'élevait à \$2.65, auquel on a déclaré des dividendes de \$1.25 par action. Les revenus reçus de la Canadian Pacific Investments Limited ont atteint \$20.1 millions et, conformément à la ligne de conduite adoptée par les administrateurs, ils ont été répartis en vertu de la déclaration de dividendes supplémentaires de \$1.40 par action ordinaire de la Société. Ainsi le total des dividendes sur les actions ordinaires a atteint \$2.65 par action, comparativement à \$2.50 pour l'année 1964.

Les dépenses en capital pour l'année ont totalisé \$115.7 millions: \$102.6 millions ont été affectés au matériel et installations ferroviaires, \$6.6 millions aux télécommunications, \$3.9 millions aux avions, et \$2.6 millions aux hôtels, navires et autres propriétés.

Le président a rapporté que le Canadien Pacifique avait pleinement participé à l'expansion économique du pays en 1965. Les services de transport de la compagnie ont été employés au maximum pour rencontrer la demande extraordinaire dans le domaine du transport des produits industriels et agricoles et un volume des ventes sans précédent. Dans d'autres activités — le pétrole et gaz, forêts et sciage, les hôtels, les mines, l'immeuble — nos filiales ont réalisé des progrès dans l'exploitation des ressources de leur important actif.

Afin d'assurer de meilleurs services, on a procédé à un programme d'accroissement et à l'amélioration du matériel et des installations ferroviaires, le plus important depuis de nombreuses années. Plus de 2,700 nouveaux wagons-marchandises ont été mis en service dont les deux tiers sont destinés à des usages spéciaux pour rencontrer les exigences croissantes des besoins de la clientèle. La force motrice du chemin de fer a été améliorée par la rénovation et le relèvement des caractéristiques de 48 locomotives diesel et par la mise en application d'un vaste programme de remise à neuf des moteurs de traction. L'amélioration et l'agrandissement des installations favorisant l'expansion du service rail-route, comprenant l'établissement de sept nouveaux terminus et l'achat de wagons plats pour remorques. Les commandes de matériel neuf de 1966 seront d'une importance comparable, en accord avec les excellentes perspectives d'expansion du trafic-marchandises ferroviaire.

## Aviation

Les lignes aériennes de la Société ont connu la meilleure année de leur histoire. Pour la première fois, elles ont dépassé le palier du milliard de voyageurs-milles. Un nouveau service a relié Toronto et Montréal à Amsterdam et Rome, et, le nombre des vols empruntant la voie du pôle, de l'Orient et de l'Atlan-

tique-nord, a été augmenté au cours des saisons d'affluence. Un sixième jet Super DC-8 s'est malheureusement écrasé à Tokyo, le 4 mars 1966. Un autre Super DC-8 entrera en service vers le milieu de 1966. Nous avons commandé trois DC-8 de la série 63, d'une capacité de chargement sensiblement accrue de voyageurs et de marchandises, pour livraison en 1967.

Les services de télécommunications ont pleinement répondu à l'accroissement de la demande. On procède aux adaptations et changements nécessaires des réseaux à micro-ondes entre Toronto et Windsor et entre Montréal et Moncton, que la société possède conjointement avec le Canadien National, afin de permettre la transmission des émissions de télévision en couleur de Radio-Canada vers le 1er octobre 1966.

Parlant de Canadian Pacific Hotels Limited, M. Crump a rapporté une expansion dans l'exploitation de cette filiale, avec l'achat, du Canadien Pacifique, des hôtels Royal York et Empress, en 1965, et Château Frontenac et Saskatchewan, le 1er janvier 1966. La construction du nouvel hôtel montréalais, le Château Champlain, progresse de manière satisfaisante et l'on s'attend à ce qu'il soit terminé avant la fin de 1966. Le Château Lacombe, d'Edmonton qui sera administré par cette filiale, doit lui aussi ouvrir ses portes à la fin de l'année.

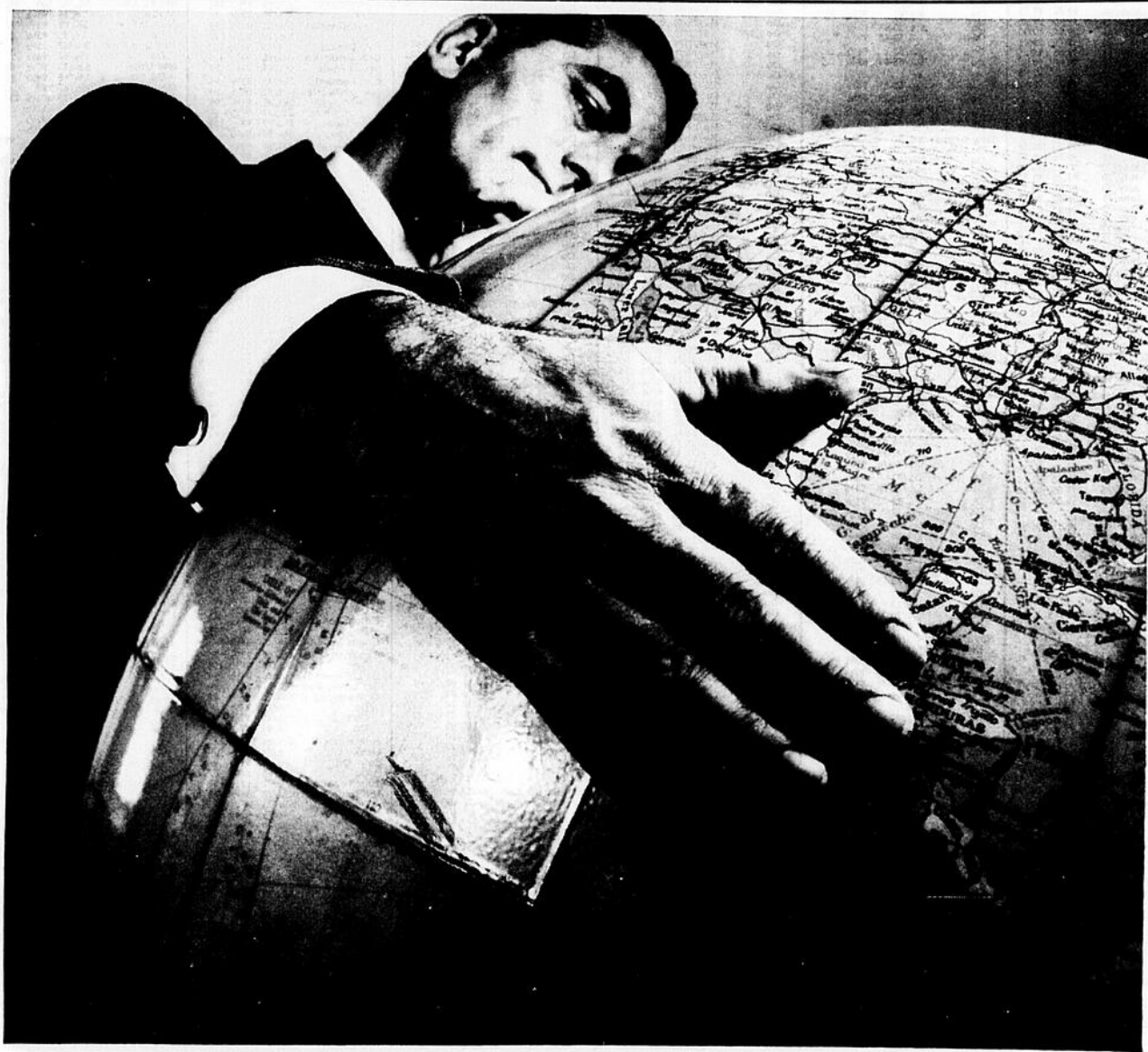
On souligne l'entrée en service, pour le compte de sa filiale, Canadian Pacific Steamships, d'un nouveau navire automatisé, le Beaver-oak. La Canadian Pacific (Bermuda) Limited a fait l'acquisition d'un navire de transport en vrac

destiné à l'acheminement des concentrés de minerai de plomb et de produits forestiers du Canada vers le Japon. La construction des deux navires-citernes de 65,000 tonnes pour cette filiale progresse conformément aux prévisions.

Au chapitre de l'activité mobilière de la Société, la mise en valeur de parcs industriels à Calgary et à Montréal a progressé de façon satisfaisante tandis que l'on vient d'acquérir, à Edmonton, un terrain pour un aménagement identique.

Un important projet est en voie de réalisation à Calgary. Il comporte un grand édifice à bureaux, dont la construction s'achève. Des études se poursuivent sur les propriétés situées au centre de plusieurs autres villes, et les perspectives d'établissement commerciaux sont favorables.

Canadian Pacific Oil and Gas et Pacific Logging Company, filiales en propriété exclusive de Canadian Pacific Investments, ont poursuivi très activement le développement de leurs ressources naturelles. Durant l'exercice, 157 puits en propriété exclusive ont été forés ce qui représente une proportion de succès de 65 p.c. en regard de 50 p.c. environ pour 1964. L'effort de la filiale en 1965 a porté principalement sur l'exploration et la mise en valeur des réserves pétrolières des régions de Taber, Wintaring Hills et Gilby, en Alberta, et de Handsworth, fut le sud-est de la Saskatchewan. Les chiffres de la production tant du pétrole que du gaz surpassent ceux de l'exercice de 1964. La Pacific Logging Company a augmenté sa production de bois et étendu son programme de reboisement.

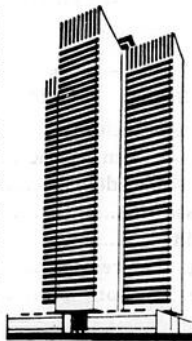


## JUSQU'OU S'ÉTENDENT VOS MARCHÉS

?

La Banque Royale peut vous aider à établir des contacts et à trouver des débouchés sur de nouveaux marchés, proches ou lointains. Fondée, développée et dirigée par des Canadiens, elle est devenue l'une des cinq plus grandes banques du globe. Son expérience s'étend au monde entier et elle possède un réseau de succursales outre-mer.

Avec ses sources directes d'information, ses communications rapides et ses relations bancaires dans le monde entier, la Banque Royale a tout ce qu'il faut pour favoriser l'essor de l'industrie et du commerce canadiens. Elle possède plus de 1,000 succursales au Canada, plus de 100 à l'étranger et des milliers de correspondants, comprenant toutes les grandes banques étrangères.



Le service de l'expansion commerciale et industrielle, le service d'information sur le crédit et le commerce extérieur et le bureau d'information international de la Banque Royale ont été mis sur pied pour vous seconder dans votre conquête des marchés. Parlez-en au gérant de votre succursale.



**BANQUE ROYALE**

*au service du commerce extérieur*